ESTIMATES

Canadian Heritage

2002-2003
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled in the spring and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2003-III-98

ISBN 0-660-61766-8

Canadian Heritage

2002-2003 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved

Minister of Canadian Heritage

Minister's Message

The past year has seen Canadians face a variety of challenges. World events have created heightened anxiety and concern for security while the economy has struggled. In face of the challenges, Canadians everywhere have worked to preserve the quality of life they have achieved, and indeed to build an even better Canada for future generations.

It is against this backdrop that the Department of Canadian Heritage presents its annual Report on Plans and Priorities for the coming year. This report highlights the specific programs and activities the Department will undertake in pursuit of these objectives, and the results we seek to achieve.

Sport, our diverse culture and heritage - these key elements of Canadian Heritage are essential to the Canadian way of life - a way of life marked by the values of diversity, inclusiveness and mutual respect. This Department contributes to the cohesiveness and creativity of the country, ensuring that all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life.

This Report is, in a sense, a reflection of Canada's diversity.

In it you will read of programs designed to strengthen Canada's official languages; to promote connections among our many cultural communities; and to build stronger aboriginal communities. You will read of steps to help develop and assist Canada's amateur athletes in the pursuit of their dreams and of measures designed to encourage innovation across the arts and cultural sectors.

This Department ensures that Canadians continue to enjoy access to a stunning choice of original Canadian cultural content and that our cultural industries can compete in a increasingly global market. The Department works diligently to ensure that artists have every opportunity to excel. And finally, the Department seeks to ensure the preservation of our heritage and accomplishments.

This Report is also evidence of the efforts of the dedicated Canadians at the Department of Canadian Heritage who, through programs that serve Canadians, seek to make their country the envy of the world.

Sheila Copps

Sheila Copps

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

I submit, for tabling in Parliament, the 2002-2003 Report on Plans and Priorities (RPP) for the **Department of Canadian Heritage**.

To the best of my knowledge the information in this document:

- accurately portrays the organization's plans and priorities;
- is consistent with the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of the 2002-2003 Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP production.

The Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Alex Himelfarb
Deputy Minister

MAR 0 6 2002

Date

Table of Contents

1. Departmental Overview **1**
- Mandate, Roles and Responsibilities 1
- A Changing Environment 2
- Strategic Directions 3
  - Strategies 6
  - Strategic Framework 7
  - Departmental Priorities 8
  - The Department's Partners 10
- Organizational Structure 11
- Departmental Planned Spending 12

2. Plans, Results and Resources **13**
- Canadian Content 13
- Cultural Participation and Engagement 20
- Connections 25
- Active Citizenship and Civic Participation 28
- Management 30
- Horizontal Initiative 33

3. Financial Information **35**
- Planning, Reporting and Accountability Structure 35
- 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Line 36
- 3.2: Summary of Transfer Payments 37
- 3.3: Details on Transfer Payments Programs 38
- 3.4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue 44
- 3.5: Net Cost of Program for the Estimates Year 45
- 3.6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary) 45
- 3.7: Portfolio Resources 46

4. Other Information **47**
- Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio 47
- Internet Addresses 49
- Department of Canadian Heritage Points of Service 54
- Contacts for Further Information 55

5. Index **57**

102-05110/

1. Departmental Overview

Mandate, Roles and Responsibilities

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department plays in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage assisted by the Secretary of State (Multiculturalism and Status of Women) and the Secretary of State (Amateur Sport), and supported by the Department, is responsible for policies and programs relating to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 24 points of service located at its headquarters and in five regions. The Department also manages five Canada Places and a comprehensive Web site (**http://www.canadianheritage.gc.ca**).

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 17 agencies and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural activity in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's cultural and natural heritage, and shared history.

The Canadian Heritage Portfolio includes the following:

- the **Department of Canadian Heritage**, including the Canadian Conservation Institute, the Canadian Heritage Information Network and the Canadian Cultural Property Export Review Board;

- **seven departmental agencies**: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an independent regulatory agency), the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, the National Library of Canada, the Parks Canada Agency and Status of Women Canada;

- **ten Crown corporations**: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada), the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery of Canada; and

- in addition to our cultural mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

The Department and each departmental agency produce an individual *Report on Plans and Priorities*. The Crown corporations and the Parks Canada Agency prepare corporate plans, the summaries of which are tabled in Parliament or are subject to the accountability requirements of their enabling legislation. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

A Changing Environment

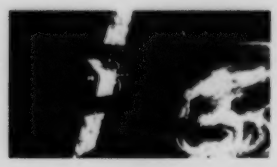

The world has been reminded that countries, communities and individuals are, for better or for worse, inextricably interconnected. Globalization, and how Canadians manage its benefits and challenges, is a recurrent theme in fulfilling the mission of the Department of Canadian Heritage. While globalization has so far been driven primarily by both economic and technological underpinnings, it presents a challenge to Canadians to achieve a healthy balance between preserving a sense of identity, attachment and community in our lives, while thriving within the parameters of a system that encourages the creation of a "global culture".

Notwithstanding its inherent challenges, globalization has also been supported by the introduction of new technologies and innovation in the field of information and communication technology, which places Canada in a favourable position at the crossroads of digital convergence. In order to enhance its competitive edge in world markets while cultivating its own sense of identity, Canada faces the challenge of using these new technologies and media to our own ends. These include the development and dissemination of Canadian artistic content; the preservation and presentation of Canadian heritage; the development of, and

increased access to, Canadian cultural products; as well as enabling linkages, across our vast and diverse country. These ends include the promotion of shared citizenship and Canadian values at home and abroad.

Building on our own experience, and as an active participant in international fora, Canada holds a unique position on the world stage to steer this societal debate surrounding globalization toward notions of pluralism, respect and equity.

Strategic Directions

In 2001-2002, the Department of Canadian Heritage committed to a strategy to provide Canadians with cultural choices that reflect the diversity of the Canadian experience. This strategy is at the heart of the Department's mission. A key priority for the Department is to promote an inclusive society and a shared sense of citizenship that values Canada's linguistic duality and cultural diversity. These commitments led to the Minister of Canadian Heritage's announcement of the *Tomorrow Starts Today* initiative in May 2001, which represents the most important commitment in half a century by the Government of Canada to the growth and development of Canadian arts and culture. The announcement represents a new approach to promoting excellence, diversity, access and sustainability in the performing and literary arts, new media, films and heritage to mention a few. Investing in culture is an investment in a stronger and more robust Canada and is essential in sustaining the quality of life for all Canadians.

During the last year, we have reviewed our guiding principles and reflected on how best to serve Canada, resulting in a rearticulation of our mission, objectives and priorities for the Department. Our mission underscores the importance of building connections between Canadians and realizing the shared citizenship which develops from our symbols and stories, cultural expressions and interactions.

Mission

To contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life

---

Strategic Objectives

The Department will accomplish its mission by:

Canadian Content

- promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations;

Cultural Participation and Engagement

- fostering access to and participation in Canada's cultural life;

Connections

- fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities; and

Active Citizenship and Civic Participation

- promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life.

A key element of the Department's contribution to the Government's quality of life agenda, Canadian Heritage policies and programs have always contributed to cultural creativity, innovation, linguistic duality and cultural diversity. It is through cultural participation - from creation to production, distribution, preservation and consumption that Canadians develop a strong sense of who we are, where we are going, and project ourselves confidently to the world. The Department has also played an important role in fostering inclusion and a cohesive Canadian society not only through our shared stories and symbols, but also through its human rights, official languages and multiculturalism policies and youth programs.

Encouraging all Canadians to participate in our cultural and civic life not only ensures the reflection of Canadian diversity in our society and our daily life, but helps to build connections among diverse communities and foster the sense of attachment to Canada. Participation in a cohesive and creative Canada provides the context for Canadians to strive for excellence in their endeavours.

"Arts and culture are not for the few. Cultural participation develops our creativity, enriches our citizenship, feeds the spirit. Arts and culture must be integrated into our lives and our communities. Arts and heritage organizations must reach out to their communities. Build partnerships with business and academia. Engage the young and build audiences for the future."

Prime Minister
Jean Chrétien

A focus on creativity and innovation provides and secures the conditions in which Canadians can excel in the arts, heritage, sport or cultural media and bring their creative skills to other fields of endeavour. Access to and participation in our cultural and civic life enable the dynamic exchanges of ideas, encourage innovative thinking and stimulate the development of new initiatives. It also allows for renewal in the transition from one generation to the next, nourishes the emergence of new creative talents and strengthens the cycle of cultural growth. The growth of Canadian cultural content, coupled with the nurturing of excellence in culture and sport, provides the context for Canadians to reinforce our values and to share with each other and the world our unique stories and symbols.

A number of pressures are challenging our sense of connection and attachment to each other. A more cohesive society, in which all Canadians are able to participate in Canada's civic life, requires strengthening connections among one another, particularly our face-to-face connections across different axes. The focus is twofold: first, connecting Canadians to one another and to Canada, and second, contributing to Canada's civic life and its communities. Departmental initiatives such as Exchanges Canada and support to volunteerism demonstrate the types of initiatives that bring Canadians with shared interests together to work towards a common goal. The Department will foster connections through a variety of initiatives to strengthen ties between Canadians and their communities.

Maintaining a high quality of life requires more than enabling the right conditions for the economy to thrive such as developing our skills and knowledge, encouraging innovation and investing in our security. It also requires that Canadians continue to trust one another, and that we act collectively on the basis of that trust. If Canada is to continue to thrive, it is critical that the needs, interests and values of Canadians in different parts of the country resonate at some level with each of us. The Department contributes to that resonance by enabling Canadians to share their stories, myths and symbols, and by encouraging all citizens to take and share responsibility for the collective good. In order to sustain shared citizenship for the future, our sustaining values need to be both widely understood and widely acted upon.

Canadians feel an attachment to Canada because of what it stands for - its values. Peace, order and good government provide the foundations for a cohesive society and articulate our commitment to democracy and the rule of law. On this foundation, we have developed a distinctive model of shared citizenship based on the values of diversity, mutual accommodation, mutual respect and mutual responsibility.

Strategies

The Department of Canadian Heritage will develop strategies to assist us in achieving our renewed objectives. In particular, as we take our place in a global environment, we will be focussing on international approaches that will be essential for Canada to influence the international cultural agenda and increase markets for access to our Canadian cultural products and to our services abroad. Whether in supporting artistic, athletic or community organizational development, capacity building will also be important to secure sustainability and ensure that all Canadians can contribute meaningfully to our quality of life. The Department will work with provinces and territories, other countries, the private and not-for profit sectors, in effective partnerships to meet our strategic objectives. Harnessing modern technology will be a key strategy for communicating with Canadians, enabling our cultural industries and organizations to remain competitive and innovative, and for allowing Canadians to access diverse Canadian cultural content and services. Finally, we will be focussing on approaches that enhance citizen engagement to ensure Canadian citizens have the opportunity to influerce priorities and services.

Strategic Framework
Department of Canadian Heritage

Departmental Priorities

Over the three year planning period of 2002-2005, the Department will be pursuing its objectives through the development of policy frameworks, legislative changes and the program renewal necessary to accomplish them. Complementing this approach, the pursuit of effective and efficient methods of management and administration, coupled with the strengthening of our public outreach, will facilitate implementation of the proposed changes that will continue the process of Departmental renewal.

Policy frameworks

Two policy frameworks will be developed to guide policy and program renewal and legislative reform. First, a policy framework on shared citizenship and cohesion will focus on four essential elements of cohesion: contact and connections; stories and symbols; inclusion and participation; and values. In the short term, the Department will lead the interdepartmental process that will develop the cross-governmental framework for strengthening a cohesive society.

Secondly, the Department will continue to articulate an overarching cultural policy framework that will integrate content development, access and preservation issues. In the short term, the Department will pursue the implementation of the Government Response - *Connecting to the Canadian Experience: Diversity, Creativity and Choice* - to the Report of the Standing Committee on Canadian Heritage Report (1999). The Department is also actively engaging the Canadian Heritage Portfolio organizations in the development of a coherent and integrated Portfolio perspective on several key strategic policy areas such as the audio-visual domain, the arts sector, a heritage/history policy framework, and outreach activities.

Legislative renewal

In the short term, adjustments to current legislation will be pursued to respond to immediate issues and current policy priorities such as copyright, sport, and heritage. The Standing Committee on Canadian Heritage is currently undertaking a study on the state of the Canadian broadcasting system and key aspects of the *Broadcasting Act*, which will provide a framework for longer term legislative renewal.

Program renewal

The Department will undertake an assessment to ensure that our program structure is effective and efficient in meeting our policy objectives and improving service delivery. In the short term, the Department will proceed with the assessment of the integrity of its programs, integrating the objectives of the Departmental Assessment initiative launched by the Treasury Board Secretariat in June 2001. Over time, our programs will be realigned according to policy objectives and departmental priorities and implemented in accordance with the principle of excellence in grants and contributions management.

Modern comptrollership

The Department will continue to ensure that principles of modern management and administration are incorporated into its operational practices. In the short term, the Department will improve its planning, reporting and accountability processes, and integrate risks into these and other management practices. It plans to deliver better results to Canadians through excellence in grants and contributions management.

Strengthening our public outreach

By improving our connections to Canadians and by enhancing institutional relations and communications products, the Department will strengthen its public outreach to provide more effective results to citizens. In order to address this priority, the Department will begin the implementation of a Cultural Portal on the Internet and the establishment of the Canadian Cultural Observatory. Our 24 offices across the country will also assist us in strengthening our relations with Canadians.

In addition, the Department is currently engaging its Portfolio partners to develop integrated and collaborative outreach approaches.

The Department's Partners

The agencies and Crown corporations of the Canadian Heritage Portfolio are major partners of the Department. Increasingly, we are working together to act more strategically in support of governmental priorities, to identify opportunities for cooperation and to maximize resources. Key areas for increased Portfolio cooperation include the digitization of cultural holdings; international cultural promotion and joint participation in major events across the country; participation in the Government On-Line initiative; and the inclusion of young Canadians in their communities, and in athletic, artistic and heritage activities.

The Department will continue to work with other levels of government, community partners and the private sector in pursuing its objectives. We will also maintain our strong relationships with key federal departments that address other facets of our objectives and priorities, for example Human Resources Development Canada with respect to youth initiatives, Industry Canada concerning digitization, the Treasury Board Secretariat for the Government On-Line initiative and Results for Canadians, and Foreign Affairs and International Trade for the New International Instrument on Cultural Diversity and for broadening our opportunities for export development and trade.

Organizational Structure
(as of February, 2002)

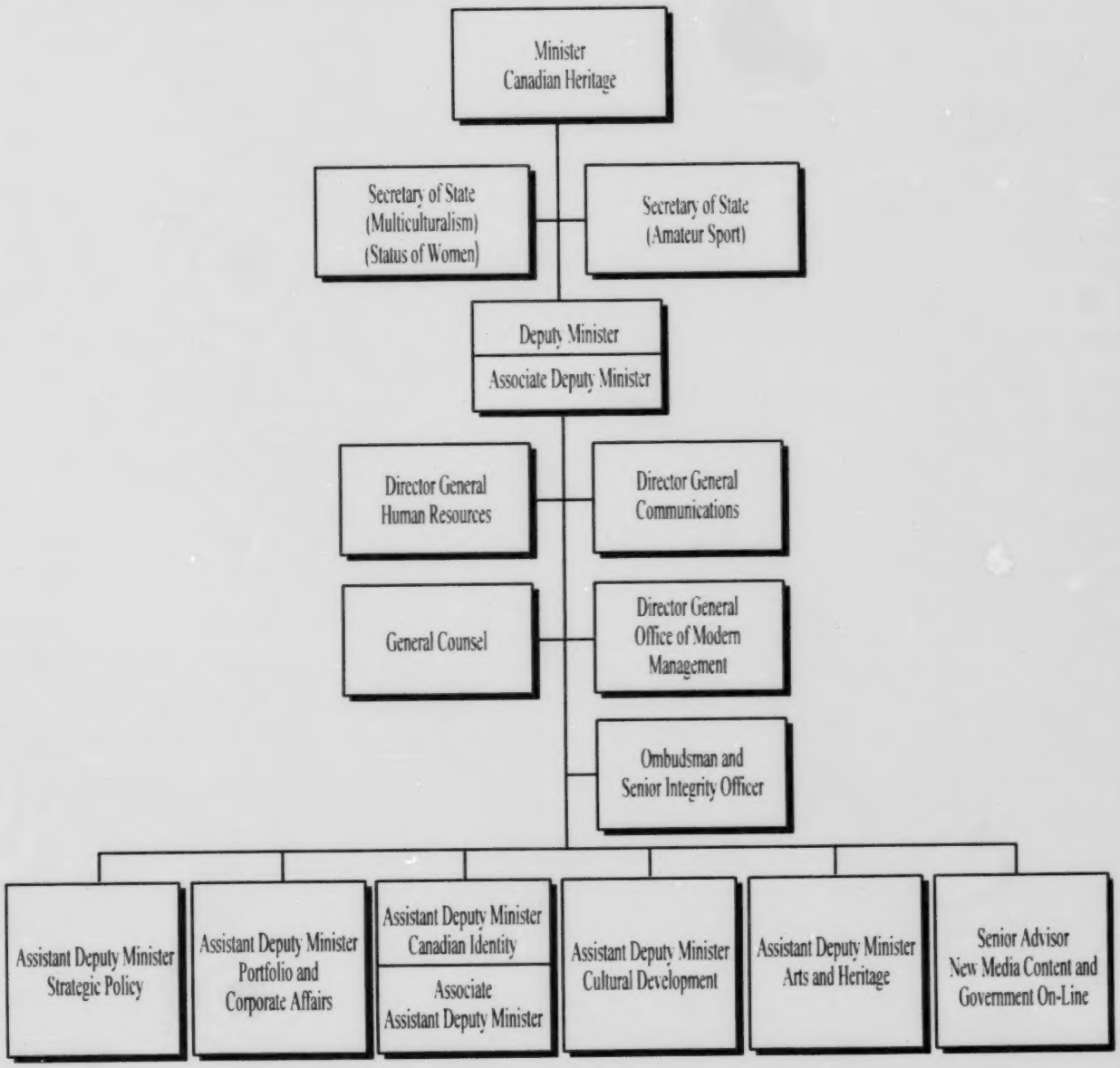

Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2001-02*	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Budgetary Main Estimates (gross)	956.7	**1,041.8**	885.9	767.7
Non-budgetary Main Estimates (gross)	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Less: Respendable Revenue	4.5	**4.5**	4.5	4.5
Total Main Estimates	952.2	**1,037.3**	881.4	763.2
Adjustments**	136.8	**56.5**	70.2	132.2
Net Planned Spending	1,089.0	**1,093.8**	951.6	895.4
Less: Non-respendable Revenue	56.7	**57.0**	57.0	57.0
Plus: Cost of Services Received Without Charge	18.8	**21.3**	21.3	21.3
Net Cost of Program	1,051.1	**1,058.1**	915.9	859.7
Full Time Equivalents	1,842	**1,758**	1,744	1,700

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise.

2. Plans, Results and Resources

***Strategic Objective 1*:**

Canadian Content

To promote the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories, and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations

We live in a globalized world where communication technologies expand their reach across national borders and where Canadians have access to ever-increasing sources of information and choice. The availability of quality Canadian cultural content is, therefore, more important than ever.

Canadians' sense of connection to one another and to their country is reinforced through a diverse array of Canadian content. Our heritage buildings, national parks, works of art and treasured artefacts, the books, films and music we enjoy, the sporting events in which we participate and experience, as well as the traditions and knowledge we share with our children - all embody the stories and symbols that contribute to our understanding of Canada and of ourselves. It is through the wealth of our cultural expression and cultural works that our common stories come alive and that Canadians are able to understand and appreciate our history, values and aspirations.

In 2002-03, the Department will work to:

- define a policy framework for heritage in Canada;
- explore how to strengthen the resilience and performance of small and medium sized Canadian cultural enterprises; and
- reinforce links between communities, artists and creators.

A Policy Framework for Heritage in Canada

Articulation of a heritage policy framework for Canada

In a global society, Canada's heritage connects us to our past, present and future, as well as to one another. In 2002-03, the Department will begin the articulation of a heritage policy framework for Canadians. The framework will guide the federal government's future intervention in the heritage sphere by clarifying the federal role, building greater cohesion among existing policy instruments and creating new partnerships and ways to maximize the federal contribution. This renewed vision of heritage in Canada will be shaped by the needs of Canadians and by the perspectives of the federal portfolio and broader heritage community.

The goals will be to strengthen Canada's preservation and conservation capacity in order to preserve more of our key heritage and enable Canadians to share and experience their heritage.

Tomorrow Starts Today

On May 2, 2001, the Prime Minister and the Minister of Canadian Heritage announced an investment of more than $500 million over the next three years in support of Canadian arts and culture. This significant investment by the Government of Canada targets all aspects of the creative process: encouraging excellence among our artists, promoting arts and heritage among the population as a whole and providing our cultural industries with the means to prosper in the 21st century.

Building capacity in the heritage community

Our heritage collections are valuable resources for Canadians today and a legacy for future generations. In 2002-03, the Department will make strategic investments in capacity-building, notably to increase knowledge about the condition and care of heritage collections. Investments will also be made in the management of information about collections; the development of standards across the country for cultural heritage institutions to bring digital cultural content to Canadians via the Internet; the management by museums of digital intellectual property; and skills development in the digital environment as well as in the creation of content. As a result of improvements in the care of heritage collections and management of digital cultural content, Canadians will have greater access to their diverse heritage.

Preserving Canada's historic places

Hundreds of historic buildings, monuments, landscapes and archeological sites exist in every region across the country. However, many of these important links to our collective past are decaying or disappearing altogether. Through the Historic Places Initiative, the Department is investing $24 million over the next three years to engage Canadians in the conservation of Canada's historic places. As a first step in this initiative, the Department, in partnership with Parks Canada, will create a register of historic places, establish conservation standards and guidelines, and put in place a certification process. Implementation of the initiative will begin in 2002-03.

It is expected that this strategy will continue to improve the state of conservation in Canada and increase Canadians' access to and understanding of their heritage by actively engaging them in its preservation.

Strengthening the Canadian Cultural Small and Medium Sized Enterprises (SMEs)

The Department will work with its partners to strengthen the resilience and performance of Canadian cultural SMEs. It will assess the main cross-cutting challenges facing SMEs in the Canadian cultural sector; evaluate their ability to access financing; assess gaps and weaknesses in the current array of private and public sector instruments that support them; and develop options for enhanced or new public policy instruments. Key partners include Telefilm Canada, the Business Development Bank of Canada, regional development agencies and Industry Canada.

Over the next three years, the Department will continue to implement the initiatives announced May 2, 2001 in *Tomorrow Starts Today* related to Canadian cultural industries. The new measures build on existing initiatives such as the Canada Magazine Fund, the Canada New Media Fund (formerly the Multimedia Fund) and the Canadian Television Fund which also supports SMEs.

New measures for the Canadian book industry

In the *Tomorrow Starts Today* announcement, additional funding was made available for the following initiatives: development and implementation of strategies in support of a cohesive supply chain for books; increased marketing and promotion for Canadian books; enhanced support for Canadian book publishers and distributors; and an enhanced research capacity at the Department of Canadian Heritage. The annual contribution of the Department for the Canadian book industry for 2002-03 to 2004-05 will be $31 million, plus an additional investment of $10 million in each of 2002-03 and 2003-04.

These measures should result in a more efficient supply chain for books, a greater presence of Canadian-authored books in Canada and abroad, and greater collaboration between different segments of the industry. They will ensure that a strong, diverse, cultural and linguistic population of Canadian publishers is maintained across all regions of Canada, and that their products are accessible to all Canadians. These results will be measured by such indicators as the percentage of industry participation in contributing to the development of an integrated supply chain, levels of sales, percentage of book returns, and variations of sales attributed to projects subsidized by the program.

Implementation of the Canada Music Fund

The current Sound Recording Development Program, with an annual budget of $10 million, will be replaced and modernized by the Canada Music Fund (CMF). The CMF has been established to provide assistance to Canadians involved in all key facets of Canadian sound recordings. Indeed, the scope of the CMF will be sufficiently broad to encompass activities ranging from creative endeavours, such as songwriting, efforts to adapt and indeed embrace technological change in the sector, to initiatives in preservation to ensure a legacy of quality Canadian music for generations to come. With the launch of its Music Entrepreneur Program, the Fund will be fully implemented in 2002-03. CMF programs, whether administered by Telefilm Canada, the Canada Council for the Arts, the National Library, third party non-government organizations or the Department itself, will receive financial resources totalling just under $81 million over a three year period ending in the 2003-04 fiscal year.

As a result, creators should have the resources needed to create quality Canadian musical products; entrepreneurs, the resources needed to meet the competition and adapt to change; and Canadians, improved access to Canadian musical choices. The measures of success will include audience and consumption indicators and performance measures for Canadian sound recording firms.

Assistance to cultural exporters

The Trade Routes program will facilitate access to international business opportunities for the cultural sector by ensuring that Canada's arts and cultural entrepreneurs and organizations have access to the full range of the Team Canada Inc network of Government trade programs and services. The Department will invest $8 million in 2002-03 and in 2003-04 in Trade Routes.

Trade Routes will contribute to Canada becoming a leading exporter of English and French language arts and cultural goods and services. The results will be monitored utilizing a variety of methods, such as document review, industry consultations, and a formative evaluation to be conducted in the fall of 2002.

Canadian Culture Online

The *Tomorrow Starts Today* announcement in May 2001 included $108 million over the next three years to increase the production of Canadian cultural content in both official languages for the Internet, and to promote the development of the Canadian new media industry. This new investment will allow the Department to build on the success of the Canada New Media Fund (formerly Multimedia Fund) administered by Telefilm Canada and the Canadian Digital Cultural Content Initiative (launched in 2000), and to implement new measures, all now being branded as Canadian Culture Online. Over the next three years, from 2002-03 to 2004-05, the Canadian Culture Online funding programs will represent an investment of about $200 million.

An important focus of Canadian Culture Online is the development of French language content on the Internet. Approximately 50 percent of the funds available under Canadian Culture Online will be dedicated to French language digital content. The new measures being developed for Canadian Culture Online will include technolinguistic tools that will facilitate the creation and use of French language content. The new measures will also include financing for Industry Canada's *Francommunautés virtuelles* program, which helps Francophone communities across Canada to get connected to the Internet and to create content.

Canadian Culture Online will lead to the creation of a critical mass of Canadian cultural content online, in both official languages, for education and entertainment; increase the visibility and accessibility of the content; and promote the growth of the Canadian new media industry. The Department has begun implementing a performance measurement strategy that will help ensure that the objectives of this critical initiative are met. It will also assist in ensuring that Canadians and other citizens of the world can enjoy a greater access to Canada's culture and heritage through new media and the Internet.

Publications Assistance Program redesign

An examination process, involving consultation with stakeholders, is underway to redesign the Publications Assistance Program (PAP). Once the necessary steps have been taken, the program changes should be implemented in April 2003. PAP provides up to $46.4 million annually to the Canadian magazine publishing industry to subsidize the mailing costs of eligible periodicals, weekly, ethnic and community newspapers and commercial newsletters. PAP is administered by the Department of Canadian Heritage in partnership with the Canada Post Corporation. The implementation of a more efficient program design should result in the delivery to Canadian readers of a wider diversity of Canadian-authored editorial content.

Reinforcing Links between Communities, Artists and Creators

The Department will continue to engage artists and creators in the policy development process to ensure that their perspectives are taken into account when developing new policies. A key area of activity in 2002-03 will be the development of modern copyright policy and a review of Canadian content rules. Special attention will also be paid to implementing new arts and heritage programs that reinforce the links between communities, artists and creators. Investments will target building new audiences, creating or refurbishing performance spaces, rooting arts organizations in their communities through innovative public and private sector partnerships, and both celebrating and training the diversity of voices that comprise today's Canada. In addition, a review of the *Status of the Artist Act* will be undertaken.

Other Related Measures

Vancouver/Whistler's bid for the 2010 Olympic and Paralympic Games

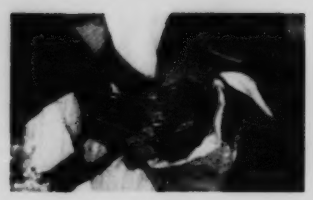

The hosting of major international Games is also a key instrument to promote Canadian values and aspirations around the world. The Vancouver/Whistler 2010 Bid Secretariat, supported by the Department of Canadian Heritage, is the principal contact for coordination within the federal government to assist the Vancouver/Whistler 2010 Bid Corporation with presenting Canada's bid for the 2010 winter Olympic and Paralympic Games to the International Olympic Committee. The Host City will be selected by the Committee in July 2003.

To ensure that federal government interests are promoted and protected, the Secretariat will monitor Bid activities and financial performance. It has signed a Memorandum of Understanding with the Bid Corporation and will be signing a multi-party agreement with the other Bid partners. The federal government is represented on the Corporation's Board of Directors and on the working committees.

Review of support for Aboriginal broadcasting

Storytelling and the passing of knowledge from one generation to the next is an essential part of Canada's Aboriginal peoples' heritage. In 2002-03, the Northern Native Broadcast Access Program will provide $8 million to 13 Aboriginal communication societies for the production and distribution of Aboriginal radio and television programming. The societies serve a quarter of a million Aboriginal peoples in Canada and broadcast to approximately 400 communities. Rapidly changing communication technology and the need to replace capital equipment is increasingly becoming a challenge for Aboriginal communication societies. In

2002-03, the Department will undertake a review of the support provided for Aboriginal broadcasting, taking into consideration the recommendations of the Standing Committee on Canadian Heritage, which is currently studying the state of the Canadian broadcasting system and key aspects of the *Broadcasting Act* of 1991.

Canada 2004-08: 400 years of dialogue and discoveries

Canada 2004-08 will engage Canadians in a five year exploration of the many facets of the Canadian experience. Events and activities will emphasize the commemoration of key historic moments and focus on themes that reflect the contributions of those who have helped shape Canada as we know it today. Using the 400th anniversary of Champlain's settlements (1604-08) and the first encounters with Aboriginal Peoples as a starting point, the initiative will invite Canadians across the country to learn more about themselves, their history, values and shared citizenship.

Strategic Objective 2:

Cultural Participation and Engagement

To foster access to and participation in Canada's cultural life

Whether as a member of the audience experiencing a play or film, reading a book, hiking through a national park, visiting a local museum, playing a game of hockey or tracing a family tree on the Internet, Canadian cultural choices and experiences enhance the quality of our lives and reinforce our connections to each other and to Canada.

In 2002-03, the Department will work to:

- build a culture of sustainable arts and heritage organizations and facilitate access to arts and heritage experiences;
- reexamine the current legislative and regulatory environment; and
- engage the Portfolio organizations in the development of an integrated Portfolio perspective on the arts, audio-visual and history/heritage sectors, and outreach activities.

Sustaining and Providing Access to Arts and Heritage Organizations

Sustainable arts and heritage organizations

In an increasingly complex environment, arts and heritage organizations have recognized the need to become more financially self-sufficient and to redefine their relationship with the communities that support them. As part of the government's recent commitment to culture, over the next three years, the Department will foster greater financial and management stability in arts and heritage organizations by investing $63 million in the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program. The program will provide support to arts and heritage organizations to improve their management capacity and develop new revenue streams, in partnership with other levels of government and the private sector. Through this investment, the viability of arts and heritage organizations will be improved, as will access to diverse arts and heritage experiences.

Access to arts and heritage experiences

The Department will continue to invest in making arts and heritage experiences available to all Canadians, regardless of where they live. Specific initiatives recently announced in the context of *Tomorrow Starts Today* will provide support for the construction or renovation of non-profit arts and heritage facilities and help for organizations that showcase Canadian artistic offerings. Combined with existing tools (such as the Museums Assistance Program and the Virtual Museum of Canada) that continue to make arts and heritage exhibitions available across the country, either traditionally or by using new information technologies, the Department will help ensure that Canadians have better access to high quality and increasingly diverse cultural experiences and expression.

Reexamine the Legislative and Regulatory Environment

The Department will undertake policy research, consultations and the articulation of policy options related to key instruments including the *Copyright Act*, the *Broadcasting Act*, and the *Investment Canada Act* with a view to ensuring that the legislative and regulatory framework will continue to serve our cultural policy objectives. The Department also intends to modernize the *Fitness and Amateur Sport Act* in order to keep pace with today's complex world of sport.

A Framework for Copyright Reform

In June 2001, the Department and Industry Canada launched a process of consultation and reform designed to modernize Canadian copyright legislation. The publication of *A Framework for Copyright Reform* outlines the context for reform and sets out the government's intention to consider copyright reform proposals in a gradual, staged manner, to consult Canadians and to develop legislative amendments when required. A report on the implementation of the *Copyright Act* pursuant to Section 92 of the Act will be tabled in Parliament by September 2002, followed by a one year study by a parliamentary committee. Copyright reform, including legislative changes where required, will be carried out through a transparent and inclusive consultative process.

The Standing Committee's review of the health of the Canadian broadcasting system

The Department is supporting the Standing Committee on Canadian Heritage's launch of a study with particular focus on the current state of the Canadian broadcasting system and its future directions. The hearings which began November 8, 2001 are expected to continue until the summer recess of 2002. The study is due to conclude in 2003. In addition to monitoring the hearings, the Department is providing information and resources to the committee research team.

Modernization of the Fitness and Amateur Sport Act

The Department of Canadian Heritage is examining the modernization of the *Fitness and Amateur Sport Act* (1961) in order to keep pace with today's complex world of sport and to more fully reflect and strengthen the Government of Canada's role in physical activity and sport. The updated Act would establish the ethical foundations and values guiding participation in sport in Canada and would set out the government's policy objectives, namely, increased participation for all Canadians and the pursuit of excellence in sport.

Integrated Portfolio Perspective on the Arts, Audio-visual and History/Heritage Sectors and Outreach Activities

The Department will engage the Portfolio organizations in the development of an integrated Portfolio perspective on the arts, audio-visual, and history/heritage sectors, and outreach activities.

Work in the arts sector will include an examination of a number of human resources issues, including recruitment, retention and succession; financial challenges; outreach; and knowledge and innovation. In the audio-visual sector, public policy objectives will be examined from a content - and audience - driven perspective; determining gaps in crucial data and indicators; and assessing the efficacy of all rules and tools supporting creation, production, distribution, consumption and preservation of Canadian audio-visual content. Work in the history/heritage sector will focus on the articulation of a heritage policy framework, capital/infrastructure issues and the need to sustain, attract and develop talent.

In terms of outreach activities, the priority will be to develop an integrated and collaborative approach for Portfolio outreach which would connect more Canadians to their culture and their heritage, build audiences and increase participation, awareness and citizen engagement.

Other Related Measures

New Canadian Sport Policy and Action Plan

The vision of the Canadian Sport Policy is to have by 2012 a leading-edge sport environment that enables all Canadians, to the extent of their abilities and interests, to experience and enjoy involvement in sport, and to perform consistently and successfully at the highest competitive levels. It is anticipated that the Canadian Sport Policy and Federal-Provincial/Territorial (F-P/T) Action Plan for Sport 2002-05 will soon be approved by respective ministers.

The vision and goals of the Canadian Sport Policy will be achieved through the implementation of four different types of action plans: a federal government action plan; individual provincial and territorial government action plans; a collaborative federal-provincial and territorial government action plan; and action plans undertaken by stakeholders in the sport community. The implementation of the F-P/T Action Plan for Sport 2002-05 will be monitored by Sport Canada, with respect to federal government responsibilities, and collectively by the F-P/T Sport Committee with respect to collective federal-provincial and territorial government responsibilities.

Strengthening youth engagement in creative expression

The Department of Canadian Heritage will undertake policy development research, as well as initiatives, relating to youth engagement in creative expression within the Department and in partnership with Portfolio organizations, other government departments, such as Justice Canada, and interested Canadian organizations. Special efforts will be made to support youth at risk. The Department will explore and test initiatives such as a pan-Canadian, media-based festival of youth culture that will showcase the creative achievements of young Canadians aged 15 to 25 years of age.

National Conference on Aboriginal Artistic Expression

The *National Conference on Aboriginal Artistic Expression* will be held in Ottawa in June 2002 and will seek to bring together approximately 200 participants from Aboriginal communities, private industry and federal government departments as well as Portfolio organizations. Participants will be able to discuss how to enhance the capacity of Aboriginal artistic expression as an expression of Canada's cultural diversity. The Conference is expected to result in

an increased awareness of Aboriginal artistic expression by Canadians and more specifically increased knowledge among Aboriginal stakeholders, private sector participants, federal government departments, and Portfolio organizations of how we can more effectively contribute to the development and sustainability of Aboriginal artistic expression.

Review of Canada-community agreements

The Department has concluded five year Canada-community agreements with minority Francophone and Anglophone communities in each province and territory and with the national Francophone organizations that represent them. The objectives of these agreements are to foster strong, vibrant and inclusive communities that can live in their own language, participate fully in all sectors of Canadian society and enjoy long term development. These Canada-community agreements expire on March 31, 2004. The Department will undertake, in 2002-03, an evaluation of the results achieved and the mechanism used, will conduct research on indicators of community vitality and will consider its future courses of action.

Strategic Objective 3:

Connections

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities

A vision of a more cohesive Canada, where all Canadians are able to participate in Canada's civic life, requires a conscious building of connections and communications across our vast distances and differences. The focus must be on connecting Canadians to one another and to Canada, and on connections that contribute to shared citizenship. Strengthening Anglophone-Francophone, Aboriginal-non-Aboriginal, East-West and rural-urban connections will be important. Intercultural connections will also be essential as a way of supporting multiculturalism's thrust to promote values that enable diversity, as well as supporting diversity itself.

In 2002-03, the Department will:

- expand Outreach for Intercultural Understanding;
- pursue a Canadian approach to the international cultural diversity agenda; and
- develop new approaches to our engagement with the provinces and territories.

Outreach for Intercultural Understanding

A number of initiatives will support public awareness, understanding and informed public dialogue about diversity. The Multiculturalism Program will provide support to establish consultative networks involving key federal departments, municipal and police authorities, and regional community organizations to develop effective public outreach tools related to intercultural understanding. Public education initiatives and strategies to raise awareness of the value of diversity will be developed and coordinated. The Mathieu da Costa program will engage elementary and secondary school students in exploring the contribution of individuals of ethnic and racial backgrounds to the building of Canadian society. In commemoration of March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, youth will be enlisted in efforts to eliminate racism from Canadian society and foster awareness and understanding among Canadians.

Connecting Canadians through Youth Exchanges

Through group reciprocal homestay exchanges, youth forums, Katimavik and other initiatives, Exchanges Canada will enable 15,000 Canadian youth to meet face-to-face, establish connections with one another and gain a better appreciation of the diversity and shared aspects of the Canadian experience. In cooperation with partners in the public, private and non-profit sectors, the Department will continue to work towards the goal of 100,000 exchanges per year.

Canadian Approach to the International Cultural Diversity Agenda

It is important that the Department work towards influencing the international environment in a manner which complements and supports national cultural policy and program priorities.

Integrated Portfolio Perspective

The Department will engage the Portfolio organizations to develop an integrated Portfolio perspective on international activities. The work on international activities includes an identification of collective and individual opportunities for the Portfolio organizations to extend reach abroad and maximize use of resources.

The Government of Canada agreed to pursue a new approach to cultural trade policy through the New International Instrument on Cultural Diversity. A new international instrument would recognize the essential role of cultural diversity to social and economic development, and set out clear ground rules to enable Canada and other countries to maintain policies that promote their culture, while respecting the rules governing the international trading system and securing markets for cultural exports.

Significant international interest in the new Instrument has been generated. The Department will continue its leadership role and will work to advance the policy thinking around cultural diversity and the Instrument. In particular, the Department will work with the Department of Foreign Affairs and International Trade on the implementation of the action plan on cultural diversity approved at the Quebec Summit of the Americas in April 2001. The Department will also work with its partners at the International Network on Cultural Policy to develop a draft Instrument for consideration at the next Ministerial Meeting in Cape Town, South Africa in October 2002.

Finally, the Department will use various Francophonie events, including the Summit of La Francophonie, in Beirut, in the fall of 2002 and the *Conférence des ministres de la jeunesse et des sports et des pays ayant le français en partage* (CONFEJES), to align international support for the creation of a New International Instrument on Cultural Diversity and to increase the participation of women in sport.

New Approaches to Our Engagement with the Provinces and Territories

Federal-Provincial/Territorial strategic framework

In order to allow for the continued advancement of a federal-provincial and territorial collaborative approach, the Department will proceed with the implementation of the Federal-Provincial/Territorial Relations Strategic Framework which was approved in February 2001. As such, the Department will continue to ensure an on-going dialogue with the provinces and territories as well as formalize different federal-provincial/territorial forums that relate to the departmental mandate. Furthermore, the Department will continue to ensure that federal-provincial/territorial considerations are consistently taken into account when developing its policy and program initiatives.

The continued advancement of a federal-provincial and territorial collaborative approach in areas that pertain to the Department's mandate is expected to result in initiatives which reflect regional realities while at the same time promote a pan-Canadian approach; and increased provincial/territorial support for the Department's renewed strategic objectives.

Review of the Official Languages in Education Program

The Official Languages in Education Program is up for renewal on March 31, 2003. In order to reiterate the commitment in the Speech from the Throne of January 2001 to promote linguistic duality in the country, the Government of Canada will continue its cooperation with the provinces and territories which, for the last 30 years, has supported the delivery of minority language education and second language instruction to millions of young Canadians. It will also continue cooperation with the Council of Ministers of Education, Canada, as regards bursary and monitor programs, in order to offer young Canadians a different linguistic and cultural experience and, in that way, raise awareness in their host communities and communities of origin of the value of knowing both official languages.

The Program's renewal will be based on the results of the evaluation, including the Special Investment Measures in Education. It will be guided by a management and accountability framework that will establish, in consultation with the provinces and territories, the results to be achieved over the coming cycle and the method to be used to measure those results.

Strategic Objective 4:

Active Citizenship and Civic Participation

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life

We have developed in Canada a distinctive Canadian model of shared citizenship based on values of diversity, mutual accommodation, mutual respect and mutual responsibility. To secure our shared citizenship *in the future*, these sustaining values, citizens' rights and responsibilities need to be both widely understood and widely acted upon. Canadians from all ages and communities should be given a chance to learn the values, skills and institutions of Canadian civic life; venues must exist for reflection and debate; and civic engagement must be nourished.

In 2002-03, the Department will develop a policy and program framework to strengthen Canadian shared citizenship and contribute to a cohesive society.

Canadian Shared Citizenship

As Secretariat to the Interdepartmental Committee on Social Cohesion, the Department is working with other departments to develop a policy and program framework to strengthen Canadian shared citizenship. The framework will address the four essential elements of cohesion: contact and connections; stories and symbols; inclusion and participation; and values.

The policy and program framework will provide a structure to facilitate concrete results in this area, the long-term importance of which has become more evident in the wake of the events of September 11th, 2001.

Other Related Measures

Renewal and expansion of the Community Partnerships Program

A major part of the renewal and expansion of this program will be the Canada Volunteerism Initiative (CVI) which is the result of a year-long effort by the National Volunteerism Initiative Joint Table. Comprised of representatives from voluntary organizations and the Government of Canada, the Joint Table's task was to develop proposals that would sustain and enhance volunteerism in Canada and serve as a lasting legacy of the International Year of Volunteers 2001.

Announced by the Prime Minister on December 5, 2001, the CVI will strengthen volunteerism, improve the capacity of voluntary organizations to engage and

support volunteers, heighten awareness of the contribution of volunteers to Canada's quality of life, and encourage more Canadians to volunteer.

Other aspects of the renewal include the establishment of monitoring frameworks that will ensure ongoing program relevance, maximize due diligence, and minimize risk in program management and delivery.

Review and renewal of Aboriginal peoples programs

The sustainability of Aboriginal representative and service organizations is a central issue in promoting and advancing the interests of Aboriginal peoples. In 2002-03, a total of approximately $46.1 million will be provided for the Aboriginal Representative Organizations Program ($6.3 million), the Aboriginal Friendship Centres Program ($14.6 million), the Aboriginal Women's Program ($2.2 million) and the Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre Initiative ($23 million). The Department will evaluate the Aboriginal Representative Organizations Program and the Aboriginal Women's Program during 2002-2003, including client consultations and a review of the terms and conditions of the programs. It will review the five year Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre Initiative.

The Department also received $20 million in funding for 1998-2002 to assist Aboriginal communities to revitalize and maintain Aboriginal languages and to increase the domains in which Aboriginal languages are spoken. In 2002-2003, the Department will review this four year initiative which is managed and delivered by the Assembly of First Nations, the Métis National Council and the Inuit Tapirisat of Canada. An evaluation of the Canada/Yukon Cooperation and Funding Agreement on the Development and Enhancement of Aboriginal Languages will also take place. Negotiations for renewal of the Agreement will begin in 2002-2003.

Promotion of Human Rights

Recognizing that respect for human rights is fundamental to achieving an inclusive society and a shared sense of citizenship, the Department will continue to educate Canadians and to promote the protection of human rights in Canada, particularly youth and children. In 2002-2003, the Department will evaluate, and review the terms and conditions, of its human rights education and promotion component. There will also be further development of the Human Rights Program's web site. Events and initiatives will be undertaken to celebrate the 20th Anniversary of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* in 2002.

Management

The Department of Canadian Heritage will continue to be efficiently managed, relevant and accountable to Canadians. It will reinforce modern management practices and harness modern technology to improve service to the public.

Departmental assessment/Program renewal

This management initiative will result in the development of a corporate business strategy regarding the long term resourcing of the activities of the Department of Canadian Heritage. The initiative is comprised of several major elements: reviewing the overarching public policy objectives of the Department and the optimal grouping of programs to achieve them; identifying within these program groupings opportunities to integrate or streamline existing programs; determining the resource needs and administrative flexibility required for the delivery and sound management of the departmental programs; and, establishing an accountability regime that ensures appropriate program governance, reporting of results and responsible spending.

Integrated planning and reporting process

Increased efforts will be made to harmonize the planning, monitoring and reporting functions within the Department in order to enhance decision-making. The Department will reinforce its planning and reporting process, integrating the full range of strategic and operational issues. This approach relies on an intensified and articulated use of departmental information management systems, which will also yield direct organizational benefits through the comprehensive management of the Department's resources and assets. As the backbone of the corporate management process, integrated planning and reporting will be a key element of the departmental comptrollership and accountability structure.

Enhanced monitoring

In November 2000, the Department introduced an interim corporate monitoring function for grant and contribution programs known as Enhanced Monitoring. This process reinforced existing departmental management practices that ensured grant and contribution payment files are well documented, demonstrate due diligence, contain evidence of merit and present the rationale for funding decisions in accordance with program Terms and Conditions. To consolidate the lessons learned under Enhanced Monitoring into departmental management practices, the Department plans to establish a grant and contribution management model in 2002-03. This model will support informed decision making by

program managers, provide for a risk-based quality assurance process that reinforces departmental due diligence standards and serve as a vehicle to promote continuous improvement in the management of grants and contributions.

Centre of Expertise for Grants and Contributions

A key tool to support the implementation of the grant and contribution management model, and thus help ensure that programs continue to meet standards of management excellence, will be the Centre of Expertise for Grants and Contributions that the Department will establish in 2002-03. The Centre will provide reference support, expert advice, and training and competency development, and it will encourage the sharing of information on best management practices. By helping the Department attain excellence in grants and contributions management, the Centre will be key to supporting the achievement of better results for Canadians, as well as becoming an important component of a manager's tool kit on modern management practices.

Enhanced risk management

The Department will be refining its approach to risk management by formulating processes to ensure risk considerations are incorporated in an integral way during program renewal activities, program delivery, and related management practices. This will be supported by risk workshops and will be reflected in risk-based audit and evaluation plans, and formal risk assessments, as well as in authority and accountability structures.

Service Improvement Initiative/Government On-Line

The Government of Canada has undertaken two broad initiatives to improve its services to Canadians: the Service Improvement Initiative designed to improve client satisfaction by 10 percent by 2005; and Government-On-Line (GOL) which will deliver programs, information and services over the Internet to Canadians from coast to coast. In 2002-03, the Department will link its work on these two initiatives and will lay the foundations of its GOL initiative. From streamlining the application process for available funding programs, to finding out about Canada Day festivities in a particular area, GOL will make it easier to obtain departmental and governmental information and services through the World Wide Web, anywhere and at anytime, in the official language of your choice. Services online should be available by 2005.

The Department will also launch in 2002-03 a Cultural Portal to make it easier for citizens to access online cultural resources, via a single window to Canadian culture. The Portal will create a showcase for current digitization efforts, provide additional exposure to cultural content creators and rights holders, and provide a venue for initiatives on youth and Aboriginal cultural interests. The Portal will promote participation in online communities to strengthen the dialogue on Canadian culture and identity.

Enhanced Portfolio collaboration

By actively engaging the Canadian Heritage Portfolio organizations, the Department is working to implement a coherent and integrated portfolio perspective on several policy objectives discussed earlier. This approach will be supported by a strategic policy research function including the development of a suite of indicators. The Department is strengthening our relationship with Parks Canada and is working closely with them on their key policy files and legislation.

A representative and effective workplace

The Department will strengthen the integration of human resource planning as an integral part of corporate planning across the organization and will pilot the development of competency profiles in two new career development programs. In 2002-03, a significant priority for the Department will be the development and implementation of recruitment, retention and workplace strategies required to ensure that the Department continues to have the best qualified staff and management to fulfill the Department's mandate. Performance indicators are being established to monitor results in key areas of human resource management.

The Department launched, in November 2001, an Action Plan on Language of Work. In 2002-03, the focus will be on implementing the Action Plan. The plan outlines the rights and responsibilities of employees with regard to language of work and includes a number of tools such as guidelines on language of work, an *aide mémoire* calendar and awareness sessions.

Horizontal Initiative

Sustainable Development Strategy

Over the coming fiscal year, the Department of Canadian Heritage will proceed with the implementation of its second Sustainable Development Strategy, covering the period from 2001 to 2003. The strategy focuses on three main goals: minimizing the biophysical impacts of internal operations; minimizing the biophysical impacts associated with departmental policies and programs; contributing to a better understanding of sustainable development in a Canadian context.

3. Financial Information

Planning, Reporting and Accountability Structure

The current Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) of the Department of Canadian Heritage outlines the Department's current Business Lines: Cultural Development and Heritage; Canadian Identity; and Corporate Management.

Each Business Line pursues its activities within the context of the Department's renewed strategic framework. The business lines and their respective product/service lines are indicated in the table below.

The financial information found in this Report is presented using the current Business Lines in order to comply with Government-wide presentation regulations and to allow for easier year-to-year comparisons.

According to the PRAS:

Business Lines	Products/Services Lines
Cultural Development and Heritage	Broadcasting Cultural Industries Arts Heritage
Canadian Identity	Official Languages Canadian Identity Citizens' Participation Multiculturalism Sport
Corporate Management	

Table 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Ligne

Cultural Development and Heritage Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Cultural Development and Heritage	430.5	**499.6**	409.1	372.5
FTE	538	**613**	613	584

Canadian Identity Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Canadian Identity	593.4	**529.7**	469.7	441.4
FTE	512	**537**	526	514

Corporate Management Business Line

Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Corporate Management	65.1	**64.5**	72.8	81.5
FTE	792	**608**	605	602

Table 3.2: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Grants				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	60.5	**78.4**	78.4	58.5
Canadian Identity	110.2	**88.2**	90.0	86.8
Total Grants	170.7	**166.6**	168.4	145.3
Contributions				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	282.4	**329.6**	238.3	224.6
Canadian Identity	401.2	**387.1**	332.0	311.4
Total Contributions	683.6	**716.7**	570.3	536.0
Total Grants, Contributions and Other Transfer Payments	854.3	**883.3**	738.7	681.3

Table 3.3: Details on Transfer Payments Programs (over $5 million)

Grants

Cultural Development and Heritage

Museums Assistance Program

The program provides financial assistance to Canadian museums and related institutions for activities that: foster access by present and future generations of Canadians to their human, natural, artistic and scientific heritage; and enhance awareness, understanding and enjoyment of this heritage. This assistance will lead to a greater understanding among Canadians of themselves and of the rich and diverse cultures of the country.

Publications Assistance Program

The program's purpose is to provide Canadian readers with affordable access to Canadian periodicals. Priorities include ensuring the availability of weekly community newspapers in rural areas, supporting minority official language newspapers and ethnocultural publications by providing financial assistance to publishers of eligible Canadian periodicals to offset partially their distribution costs.

Canadian Arts and Heritage Sustainability Program

The program provides support to arts and heritage organizations to improve their management capacity and develop new revenue streams, in partnership with other levels of government and the private sector. Support for a more sustainable cultural sector will help ensure that Canadians have greater access to and benefit from a wide range of cultural experiences and artistic expression.

Canadian Identity

Promotion of Official Languages

The program provides financial assistance to organizations that support the development of official language communities and the promotion of French and English languages in Canadian society.

Multiculturalism Program

The program is one means by which the government pursues the goals of the multiculturalism policy. By fostering identity, civic and social justice projects, the program encourages participation by all citizens in building and shaping a cohesive and inclusive Canadian society.

Athlete Assistance Program

The program is aimed at enhancing the Canadian high performance sport system. It assists international calibre athletes with their training and competition needs, through the provision of financial assistance in the form of a living and training allowance and, where applicable, tuition expenses.

Contributions

Cultural Development and Heritage

Cultural Initiatives Program

The objective of the program is to help Canadian non-profit, professional arts organizations to undertake activities that will ensure greater exchange and circulation of artists and artistic achievements in Canada. As a result of the department's efforts, Canadians will have greater access to artistic expression as well as an increase in the diversity of artistic events across the country.

Book Publishing Industry Development Program

The objective of the program is to ensure choice of and access to books written by Canadian authors that reflect Canada's cultural diversity and linguistic duality both in Canada and abroad. The program provides financial assistance to Canadian-owned publishers, as well as other sectors of the Canadian book trade, in order to foster a strong and viable industry that promotes Canadian-authored books.

Canada Magazine Fund

The Canada Magazine Fund is designed to foster the creation of Canadian editorial content in Canadian magazines, increase Canadians' access to Canadian magazines, and enhance the quality and diversity of magazines. It also aims to strengthen the infrastructure in which Canadian magazines operate as well as the capacity of small magazines to operate within the Canadian marketplace.

Canada Music Fund

The Canada Music Fund seeks to strengthen the Canadian music industry - from creator to consumer. It was established with three main objectives in mind: to ensure that Canadian music creators, artists, and entrepreneurs have the skills, know-how and tools to succeed in a global and digital environment; to enhance Canadians' access to a diverse range of Canadian music choices through existing and emerging media; and to increase the opportunities available for Canadian music creators, artists, and entrepreneurs to make a significant and lasting contribution to Canadian cultural expression.

Canada New Media Fund

The Canada New Media Fund is a program of the Department of Canadian Heritage that is administered by Telefilm Canada through a contribution agreement. The Fund primarily supports small-and medium-sized new media companies involved in the production and distribution of high-quality, original, interactive Canadian new media works in both English and French. The Fund provides citizens with greater access to Canadian cultural new media products, and assists in the growth and development of a vibrant and self-sustaining Canadian new media industry that is competitive in national and international markets.

Radio Canada International

The Department funds Radio Canada International (RCI) through a contribution agreement with the Canadian Broadcasting Corporation (CBC) that is mandated by the *Broadcasting Act* to provide an international service. In addition to short-wave broadcasting, RCI programming is on the Internet (**www.rcinet.ca**), broadcast via satellite and is distributed by a network of foreign AM and FM partner stations around the world.

National Arts Training Contribution Program

The program supports independent, non-profit, incorporated Canadian institutions that provide training in preparation for professional careers in the arts. As a result of the department's support to funded institutions, high caliber training will be made accessible to talented Canadians, thereby fostering a new generation of artistic leaders in Canada.

Canadian Internet Cultural Content Strategy

The Canadian Internet Cultural Content Strategy, now branded as Canadian Culture Online includes twelve different funding programs aimed at stimulating the creation of Canadian digital cultural content in both English and French, and extending Canadians' access to a broad array of Canadian cultural choices on the Internet. Specific objectives of Canadian Culture Online are to help Canada achieve a critical mass of quality digital cultural content, increase visibility and build audiences for the content, and foster an environment that is conducive to digital cultural content creation. A special emphasis is placed on content that appeals to youth (notably through the development of educational materials), French-language content, and collaborative projects that involve various partners from the public, private and not-for-profit sectors across Canada.

Arts Presentation Canada Program

The program supports organizations that present, in a professional manner, festivals, programs or series that provide a diversity of artistic offerings in communities across Canada. The Department's goal is to ensure that Canadians have greater opportunity to directly experience the richness of Canadian artistic expression.

Cultural Spaces Canada Program

The objective of the program is to support the construction, renovation and improvement of non-profit arts and heritage facilities throughout Canada and is complementary to the Infrastructure Canada Program administered by the Treasury Board Secretariat. This program will result in improved physical conditions for artistic creativity and innovation, as well as better access by Canadians to performing and visual arts, and heritage collections and displays.

Canadian Televison Fund

The Canadian Television Fund (CTF) is a private-public cultural initiative created by the Government of Canada and the Canadian cable industry to provide critical funding to the Canadian television industry. Its objective is to assist the creation and broadcast in prime time of high-quality, culturally significant Canadian television production. The CTF supports distinctively and identifiably Canadian programming in English, French and Aboriginal languages in the genres of drama, children's documentaries, and performing arts and variety, and by both the majority and minority official language sectors.

Canadian Identity

Official Languages in Education Program

The program offers members of the Francophone and Anglophone minority communities the chance to be educated in their mother tongue as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about their own culture. It also offers residents of every province or territory the possibility to study French or English as a second language as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about the culture of the other official language community.

Promotion of Official Languages

The program helps provincial and territorial governments to foster the development of official language minority communities by providing these communities with services in their own language, in areas other than education.

Exchanges Canada

The program creates opportunities for young Canadians to connect with one another and experience the diversity of Canadian communities, languages and cultures. It also provides access to information on a variety of exchange programs and activities available in Canada and abroad.

Aboriginal Friendship Centre Program

The program maintains a network of centres in urban areas designed to improve the quality of life of Aboriginal peoples residing in or travelling through urban communities.

Northern Native Broadcast Access Program

The program contributes to the protection and enhancement of Aboriginal languages and cultures through funding and assistance to thirteen Native Communications societies for the production and distribution of radio and television programming that meet the cultural, linguistic and information needs of Aboriginal peoples.

Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres

The objective of the program is to improve the economic, social and personal prospects of urban Aboriginal youth. The programs also aims to provide Aboriginal community-based and culturally relevant and supportive projects and

activities that address the issues and needs of urban Aboriginal youth, ages 15-24 years, living off-reserve communities with a population of 1,000 and over.

National Sport Organizations

The program provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing Canadian athletes, coaches and referees to promote participation in sport at all levels and to permit the most talented individuals to perform at the highest international levels. In the course of this activity, Sport Canada coordinates the efforts of the various levels of government and other agencies to ensure a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

International Relations and Games/Hosting

The objective of the program is to enhance the ability of Canadian athletes to excel at the highest international levels and to improve the development of the sport system in Canada. The program includes the hosting of major games, such as Olympic or Commonwealth Games, single sport events, such as the World Athletics Championships, and the Canada Games.

Table 3.4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Respendable Revenue

Revenue Credited to the Vote ($ millions)	Forecast Revenue 2001-02	**Planned Revenue 2002-03**	Planned Revenue 2003-04	Planned Revenue 2004-05
Cultural Development and Heritage				
Museum and Heritage Services	2.5	**2.5**	2.5	2.5
Canadian Audio-visual Certification Office	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total Respendable Revenue	4.5	**4.5**	4.5	4.5

Non-respendable Revenue

Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) ($ millions)	Forecast Revenue 2001-02	**Planned Revenue 2002-03**	Planned Revenue 2003-04	Planned Revenue 2004-05
Canadian Identity				
Federal-Provincial Lottery Agreement	56.7	**57.0**	57.0	57.0
Total Non-respendable Revenue	56.7	**57.0**	57.0	57.0
Total Respendable and Non-respendable Revenue	61.2	**61.5**	61.5	61.5

Table 3.5: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**Total**
Planned Spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	1,098.3
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	12.4
Contribution covering employers' share of employees'insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	6.9
Workers' compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.1
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.9
Less: Respendable Revenue	4.5
Less: Non-respendable Revenue	57.0
2002-03 Net Program Cost (Total Planned Spending)	1,058.1

Table 3.6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary)

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Cultural Development and Heritage				
Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Total	0.01	**0.01**	0.01	0.01

Table 3.7: Portfolio Resources

Portfolio's Financial Spending Plan

($ millions)	Forecast Spending 2001-02	**Planned Spending 2002-03**	Planned Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05
Department of Canadian Heritage*	1,089.0	**1,093.8**	951.6	895.4
Canada Council for the Arts*	154.0	**149.7**	149.4	124.4
Canada Museum of Science and Technology*	24.6	**26.0**	35.3	29.1
Canadian Broadcasting Corporation*	981.1	**1,040.2**	995.6	955.6
Canadian Museum of Civilization*	53.4	**78.2**	84.0	81.4
Canadian Museum of Nature*	26.2	**26.9**	33.8	35.0
Canadian Race Relations Foundation**	-	**-**	-	-
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission***	9.6	**7.7**	5.1	5.1
National Archives of Canada	63.5	**55.0**	49.8	49.8
National Arts Centre*	31.0	**24.8**	24.8	24.8
National Battlefields Commission	10.0	**8.1**	8.3	8.3
National Capital Commission*	100.7	**119.0**	79.5	92.4
National Film Board of Canada*	65.1	**61.1**	61.0	61.0
National Gallery of Canada*	43.1	**42.4**	41.2	41.2
National Library of Canada	43.5	**38.8**	36.1	36.1
Parks Canada Agency*	459.2	**396.9**	378.6	367.3
Public Service Commission*	123.8	**119.5**	119.7	119.4
Status of Women Canada	21.6	**23.0**	23.0	23.0
Telefilm Canada*	125.6	**137.1**	130.1	129.6
Total Appropriations	3,425.0	**3,448.2**	3,206.9	3,078.9
Plus: Revenue	696.0	**626.3**	625.4	699.0
Total Resources	4,121.0	**4,074.5**	3,832.3	3,777.9

* These organizations will generate annual revenues.

** The Canadian Race Relations Foundation does not receive annual appropriations. It is funded primarily from the revenue generated by a $24 million endowment received from the Government of Canada in 1996. The Foundation operates on income derived from investments, donations and fundraising efforts.

*** The numbers presented for the CRTC only show appropriations and not the CRTC's total resources. As a vote-netted organization, the CRTC is financed on a cost-recovery basis. CRTC vote-netted revenues are included in global revenue total indicated above.

4. Other Information

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Film Development Corporation Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24 (4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Department of Transport Act (Historic Canals)	R.S.C. 1985, c. T-18
Dominion Water Power Act (Historic Canals and Parks Outside Yukon and the Northwest Territories)	R.S.C. 1985, c. W-4
Fitness and Amateur Sport Act	R.S.C. 1985, c. F-25
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Heritage Railway Stations Protection Act	R.S.C. 1985, c. 52 (4th Supp.)
Historic Sites and Monuments Act	R.S.C. 1985, c. H-4

Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (tax credits and National Arts Service Organizations)	R.S.C. 1985 (5th Supp.), as amended
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. (1985), c. 28 (1st Supp.)
Laurier House Act	R.S.C. 1952, c. 163
Lieutenant-Governors Superannuation Act	R.S.C. 1985, c. L-8
Mingan Archipelago National Park Act	S.C. 1984, c. 34
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Archives of Canada Act	R.S.C. 1985, 1 (3rd Supp.)
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Quebec Act	S.C. 1907-08, cc. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Flag of Canada Manufacturing Standards Act	R.S.C. 1985, c. N-9
National Library Act	R.S.C. 1985, c. N-12
National Parks Act	R.S.C. 1985, c. N-14
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parks Canada Agency Act	S.C. 1998, c. 31
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Saguenay-St. Laurent Marine Park Act	S.C. 1997, c. 37
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c. 33
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13
Waterton Glacier International Peace Park Act	S.C. 1932, c. 55

Internet Addresses

Canadian Heritage	**http://www.canadianheritage.gc.ca**
Minister of Canadian Heritage	http://www.canadianheritage.gc.ca/min/english.htm
Secretary of State (Multiculturalism) (Status of Women)	http://www.canadianheritage.gc.ca/sec_multi/index_e.cfm
Secretary of State (Amateur Sport)	http://www.canadianheritage.gc.ca/sec_sport/index_e.cfm
Deputy Minister	http://www.canadianheritage.gc.ca/himelfarb/english.htm
Portfolio Agencies and Crown Corporations	**http://www.canadianheritage.gc.ca/ac-os/english.htm**
Canada Agriculture Museum	http://www.science-tech.nmstc.ca/indexag.cfm
Canada Aviation Museum	http://www.aviation.nmstc.ca
Canadian Broadcasting Corporation	http://www.cbc.ca
Canada Council for the Arts	http://www.canadacouncil.ca
Canada Science and Technology Museum	http://www.science-tech.nmstc.ca
Canadian Museum of Civilization	http://www.civilization.ca/cmc/cmceng/welcmeng.html
Canadian Museum of Contemporary Photography	http://cmcp.gallery.ca
Canadian Museum of Nature	http://www.nature.ca
Canadian Race Relations Foundation	http://www.crr.ca
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission	http://www.crtc.gc.ca

Canadian War Museum	http://www.warmuseum.ca
Historic Sites and Monuments Board	http://www.parkscanada.canadianheritage.gc.ca/hsmbc
National Archives of Canada	http://www.archives.ca
National Arts Centre	http://www.nac-cna.ca
National Battlefields Commission	http://www.ccbn-nbc.gc.ca
National Capital Commission	http://www.capcan.ca
National Film Board of Canada	http://www.nfb.ca
National Gallery of Canada	http://www.national.gallery.ca
National Library of Canada	http://www.nlc-bnc.ca
Parks Canada	http://www.parkscanada.gc.ca
Status of Women Canada	http://www.swc-cfc.gc.ca
Telefilm Canada	http://www.telefilm.gc.ca
Virtual Museum of New France	http://www.vmnf.civilization.ca
Cultural Development	**http://www.canadianheritage.gc.ca/culture**
Book Publishing Industry Development Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/english.htm
Broadcasting Policy and Innovation	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/brdcstng
Canada Magazine Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/CMF/eindex.htm

Canada Wordmark Screen Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/credits/cavcre_e.htm
Canadian Audio-Visual Certification Office	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/english.htm
Canadian Culture Online	http://www.canadianheritage.gc.ca/ccop-pcce/main_e.cfm
Canadian Film or Video Production Tax Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-produc-e.htm
Canadian Television Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/brdcstng/ctf-fct/english.htm
Cultural Industries Development Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/cidf-fdic/english.htm
Cultural Sector Investment Review	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/invest/rev/english.htm
Film or Video Production Services Tax Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-serv-e.htm
Northern Distribution Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/brdcstng/ndp-padn/english.htm
Publications Assistance Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/pap/eindex.htm
Sound Recording Development Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/cult_ind/srdp-pades/english.htm
Trade and Investment	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/invest/english.htm
TV5	http://www.canadianheritage.gc.ca/culture/brdcstng/tv5/english.htm
Arts and Heritage	**http://www.canadianheritage.gc.ca/arts**
Arts Policy	http://www.canadianheritage.gc.ca/arts/arts_pol
Canadian Conservation Institute	http://www.cci-icc.gc.ca
Canadian Cultural Property Export Review Board	http://www.canadianheritage.gc.ca/arts/heritage/board_e.htm

Canadian Heritage Information Network	http://www.chin.gc.ca/
Heritage Branch	http://www.canadianheritage.gc.ca/arts/heritage
International Museum Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/imd2001
International Music Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/music
Virtual Museum of Canada	http://www.virtualmuseum.ca
World Poetry Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/poetry
World Theatre Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/theatre

Canadian Identity

Canada Day Poster Challenge	http://www.canadianheritage.gc.ca/affiche-poster
Canadian Secretariat for the IV Games of La Francophonie	http://www.canadianheritage.gc.ca/francophonie2001
Canadian Studies	http://www.canadianheritage.gc.ca/csp-pec/
Celebrate Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/canada
Ceremonial and Canadian Symbols Promotion	http://www.canadianheritage.gc.ca/ceremonial-symb/english/index.html
Community Partnership	http://www.canadianheritage.gc.ca/cp-pc
Exchanges Canada	http://www.exchanges.gc.ca
Human Rights	http://www.canadianheritage.gc.ca/ddp-hrd
International Working Group on Women and Sport	http://www.iwg.gti.org

March 21 Campaign	http://www.canadianheritage.gc.ca/march21
Multiculturalism	http://www.canadianheritage.gc.ca/multi.html
National Flag Day of Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/flag-drapeau
Native Citizens' Programs	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/native.htm
Official Languages	http://www.canadianheritage.gc.ca/offlangoff
Path of Heroes	http://www.heroes.ca
Sport Canada and the Canadian Sport Policy Task Force	http://www.canadianheritage.gc.ca/sportcanada
Tomorrow Starts Today	http://www.canadianheritage.gc.ca/tomorrowstartstoday
Young Canada Works	http://www.canadianheritage.gc.ca/ycw-jct
Youth Cyberstation	http://www.canadianheritage.gc.ca/cyberstation
International Expositions	**http://www.canadianheritage.gc.ca/expo**
Canada Place	**http://www.canadaplace.gc.ca**
Government of Canada Primary Internet Site (Canada Site)	**http://www.canada.gc.ca**

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters
- ■ Hull, Quebec

Western Region
- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Region
- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region
- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Quebec Region
- ▲ Montreal, Quebec
- ● Quebec City, Quebec

Atlantic Region
- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St. John's, Newfoundland

Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, Room 10G3
Hull, Quebec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
4900 Yonge Street, PH Level
Toronto, Ontario
M2N 6A4
Tel. (416) 973-5400

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box. 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066

Quebec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Quebec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit:

http://www.servicecanada.gc.ca

or call:

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

5. Index

Aboriginal Friendship Centre Program 29,42
Aboriginal languages 29
Aboriginal Representative Organizations Program 29
Aboriginal Women's Program 29
Access to arts and heritage experiences 21
Action Plan on Language of Work 32
Arts Presentation Canada Program 41
Assistance to cultural exporters 16
Athlete Assistance Program 39
Book Publishing Industry Development Program 39
Building capacity in the heritage community 14
Canada 2004-08 19
Canada Magazine Fund 39
Canada Music Fund 16,40
Canada New Media Fund 40
Canada Volunteerism Initiative 28
Canada-community agreements 24
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program 20,38
Canadian book industry 15
Canadian cultural industries 15
Canadian Culture Online 17,41
Canadian Heritage Portfolio 1
Canadian Internet Cultural Content Strategy 41
Canadian shared citizenship 28
Canadian Sport Policy 23
Canadian Television Fund 41
Centre of Expertise for Grants and Contributions 31
Community Partnerships Program 28
Copyright reform 21
Cultural Initiatives Program 39
Cultural Portal 32

Cultural Spaces Canada Program 41
Departmental assessment 30
Enhanced monitoring 30
Enhanced Portfolio collaboration 32
Enhanced risk management 31
Exchanges Canada 26,42
Federal-Provincial/Territorial Action Plan for Sport 23
Federal-Provincial/Territorial Strategic Framework 27
Fitness and Amateur Sport Act 22
Government On-Line 31
Heritage policy framework for Canada 14
Historic Places Initiative 14
Human Rights Program 29
Integrated planning and reporting 30
Integrated Portfolio perspective 22,26
International cultural diversity agenda 26
International Relations and Games/Hosting 43
La Francophonie 26
Legislative renewal 8
Links between communities, artists and creators 18
Mission 4
Modern comptrollership 9
Multiculturalism Program 25,39
Museums Assistance Program 21,38
National Arts Training Contribution Program 40
National Conference on Aboriginal Artistic Expression 23
National Sport Organizations 43
New International Instrument on Cultural Diversity 26
Northern Native Broadcast Access Program 18,42
Official Languages in Education Program 27,42
Olympic and Paralympic Games 18
Our public outreach 9
Outreach for cultural understanding 25
Policy frameworks 8
Program renewal 8,30
Promotion of Official Languages 38,42
Publications Assistance Program 17,38
Radio Canada International 40
Representative and effective workplace 32
Service Improvement Initiative 31
Strategic objectives 4
Study of the Canadian broadcasting system 22
Sustainable Development Strategy 33

Tomorrow Starts Today 14
Trade Routes 16
Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre Initiative 29,42
Virtual Museum of Canada 21
Youth engagement in creative expression 23

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2003-III-98

ISBN 0-660-61766-8

Patrimoine canadien

Budget des dépenses 2002-2003
Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Message de la Ministre

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les Canadiens et les Canadiennes ont dû surmonter diverses difficultés. Les événements qui se sont déroulés dans le monde ont accru l'anxiété et l'inquiétude au sujet de leur sécurité, tandis que l'économie connaissait des problèmes. Face aux défis à relever, les Canadiens et les Canadiennes de partout se sont employés à préserver leur qualité de vie et, à vrai dire, à bâtir un Canada encore meilleur au profit des générations à venir.

C'est sur cette toile de fond que le ministère du Patrimoine canadien présente le Rapport sur les plans et les priorités pour l'année qui vient. Il y met en relief les programmes et les activités qu'il entreprendra pour atteindre ses objectifs et obtenir les résultats auxquels il veut arriver.

Le sport, notre culture et notre patrimoine diversifiés, sont autant d'éléments du patrimoine canadien qui se révèlent essentiels au mode de vie des Canadiens et des Canadiennes, un mode de vie marqué par les valeurs que sont la diversité, l'inclusivité et le respect mutuel. Le Ministère contribue à la cohésion et à la créativité de notre pays et fait en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient l'occasion de participer à sa vie culturelle et communautaire.

Dans une certaine mesure, le présent rapport reflète la diversité canadienne.

Il rend compte de divers programmes conçus pour renforcer les langues officielles au Canada, promouvoir les liens entre nos nombreuses communautés culturelles et bâtir des collectivités autochtones plus fortes. On peut y prendre connaissance des mesures prises pour aider au développement des athlètes amateurs du Canada et leur permettre de réaliser leurs rêves, de même que des mesures conçues pour encourager l'innovation dans les secteurs des arts et de la culture.

Le Ministère veille à ce que les Canadiens et les Canadiennes continuent d'avoir accès à un choix remarquable de contenu culturel canadien original et à ce que nos industries culturelles puissent faire face à la concurrence sur un marché de plus en plus mondial. Il travaille avec diligence pour faire en sorte que les artistes aient toutes les chances possibles d'exceller. Enfin, il cherche à assurer la préservation de notre patrimoine et de nos réalisations.

Ce rapport est également une preuve des efforts de Canadiens et de Canadiennes dévoués qui, au ministère du Patrimoine canadien, par le biais de programmes au service des Canadiens, cherchent à ce que leur pays fasse l'envie du monde entier.

Sheila Copps

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et priorités (RPP) de 2002-2003 du **ministère du Patrimoine canadien**.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Alex Himelfarb
Sous-ministre

- 6 MAR. 2002

Date

Table des matières

1. Vue d'ensemble du Ministère 1
Mandat, rôles et responsabilités 1
Un milieu en évolution 2
Les orientations stratégiques 3
Stratégies 6
Cadre stratégique 7
Priorités ministérielles 8
Les partenaires du Ministère 9
Structure organisationnelle 11
Dépenses ministérielles prévues 12

2. Plans, résultats et ressources 13
Contenu canadien 13
Participation et engagement culturels 21
En relation les uns avec les autres 26
Citoyenneté active et participation communautaire 30
Gestion 33
Initiative horizontale 37

3. Renseignements financiers 39
Structure de planification, de rapport et de responsabilisation 39
3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité 40
3.2 : Sommaire des paiements de transfert 41
3.3 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert 42
3.4 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles 49
3.5 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 50
3.6 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires) 50
3.7 : Ressources du portefeuille 51

4. Autres renseignements 53
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien 53
Adresses sur Internet 56
Points de service du ministère du Patrimoine canadien 61
Contacts pour renseignements supplémentaires 62

5. Index 63

1. Vue d'ensemble du Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* établit le mandat que le Ministère remplit dans la vie culturelle et communautaire de la société canadienne. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien, secondée par la secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) et le secrétaire d'État (Sport amateur) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère offre ses services à partir de 24 points de service à son administration centrale et dans cinq régions. Le Ministère gère aussi cinq Place du Canada et un site Web élaboré **(http://www.patrimoinecanadien.gc.ca)**.

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 17 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles au Canada. Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui appuient l'expression artistique et culturelle : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, et présentation et protection du patrimoine culturel et naturel canadien et de notre histoire collective.

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend :

- le **ministère du Patrimoine canadien**, y compris la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- **sept organismes ministériels** : l'Agence Parcs Canada, les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, Condition féminine Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme de réglementation indépendant) et l'Office national du film du Canada;

- **dix sociétés d'État** : le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale, le Conseil des Arts du Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) et la Société Radio-Canada;

- en plus des organismes et des sociétés d'État relevant du mandat culturel, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Le Ministère et chaque organisme ministériel produisent leur propre *Rapport sur les plans et les priorités*. Les sociétés d'État et l'Agence Parcs Canada préparent des plans d'entreprise, dont les résumés sont déposés au Parlement, ou sont assujetties aux dispositions de leur loi habilitante relatives à leurs responsabilités. Il incombe à la ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à tous les organismes du portefeuille.

Un milieu en évolution

Le monde nous a rappelé que les pays, les collectivités et les individus sont, pour le meilleur ou pour le pire, liés entre eux d'une manière inextricable. La mondialisation, et la manière dont les Canadiens et les Canadiennes en gèrent les avantages et les défis, est un thème qui revient constamment lorsqu'il est question de remplir la mission du ministère du Patrimoine canadien. Si jusqu'à maintenant la mondialisation était axée sur des bases économiques et technologiques, elle lance aujourd'hui aux Canadiens et aux Canadiennes le défi de trouver un équilibre sain entre la nécessité de préserver dans notre vie, un sentiment d'identité et d'appartenance à une collectivité et à un pays, tout en cherchant la réussite dans les limites d'un système qui favorise la création d'une « culture planétaire ».

Malgré les difficultés inhérentes au phénomène, la mondialisation a toutefois été soutenue par l'avènement de nouvelles technologies et d'innovations dans le domaine des technologies de l'information et des communications, qui situent le Canada dans une position favorable au carrefour de la convergence numérique. Pour accroître son avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux tout en cultivant sa propre identité, le Canada doit relever le défi d'utiliser ces nouvelles technologies et ces nouveaux médias à ses propres fins. Celles-ci comprennent l'élaboration et la diffusion du contenu artistique canadien, la préservation et la présentation du patrimoine canadien, l'élaboration de produits culturels canadiens et un meilleur accès à ceux-ci, et la création de liens, par-delà l'immensité et la diversité de notre pays. Ces fins comprennent aussi la promotion, au pays et à l'étranger, d'une citoyenneté partagée et des valeurs canadiennes.

En prenant appui sur sa propre expérience, le Canada, à titre de participant actif sur les tribunes internationales, occupe une position unique sur la scène mondiale pour faire entrer dans ce débat de société les notions de pluralisme, de respect et d'équité.

Les orientations stratégiques

En 2001-2002, le ministère du Patrimoine canadien s'était engagé à poursuivre une stratégie visant à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des choix culturels qui reflètent la diversité de l'expérience canadienne. Cette stratégie est au cœur de la mission du Ministère. L'une des priorités fondamentales du Ministère est de promouvoir une société inclusive et un sentiment de citoyenneté partagée qui misent sur la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada. Pour donner suite à ces engagements, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé en mai 2001 l'initiative *Un avenir en art* qui représente l'engagement le plus important du gouvernement du Canada, en un demi-siècle, pour appuyer la croissance et le développement de la culture et des arts au Canada. Il s'agit d'une nouvelle approche visant à promouvoir l'excellence, la diversité, l'accès et la consolidation dans les domaines des arts de la scène et de la littérature, des nouveaux médias, du film et du patrimoine, pour ne nommer que quelques domaines d'activité. Investir dans la culture, c'est investir dans un Canada plus fort et plus vigoureux. Cela est essentiel pour soutenir la qualité de la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

Au cours de l'année dernière, nous avons examiné nos principes directeurs et mené une réflexion sur la meilleure façon de nous mettre au service des Canadiens et des Canadiennes. Nous en sommes arrivés à reformuler notre mission, nos objectifs et nos priorités ministérielles. Notre mission souligne

l'importance de créer des liens entre les Canadiens et les Canadiennes et de prendre conscience de la citoyenneté partagée qui se crée grâce à nos symboles et nos récits, nos expressions culturelles et nos interactions.

Mission

Contribuer à la cohésion et à la créativité d'un pays où tous les Canadiens et Canadiennes ont la possibilité de participer à la vie culturelle et communautaire

Objectifs stratégiques

Pour s'acquitter de sa nouvelle mission le Ministère veillera à :

Contenu canadien

- favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers travaux, récits et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et l'expression de nos valeurs et de nos aspirations;

Participation et engagement culturels

- favoriser l'accès et la participation à la vie culturelle au Canada;

En relation les uns avec les autres

- encourager et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités;

Citoyenneté active et participation communautaire

- promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada.

Éléments essentiels de l'apport du Ministère au programme du gouvernement concernant la qualité de la vie, les programmes et politiques du Patrimoine canadien ont toujours favorisé la créativité culturelle, l'innovation, la dualité linguistique et la diversité culturelle. C'est grâce à la participation culturelle – de la création à la production, en passant par la distribution, la préservation et la consommation – que les Canadiens et les Canadiennes acquièrent un fort

sentiment d'identité et se projettent avec confiance dans le monde. Le Ministère a également joué un rôle de premier plan en ce qui concerne l'inclusion et la création d'une société canadienne où règne la cohésion, non seulement grâce aux symboles et aux récits que nous avons en partage, mais aussi par le biais de ses politiques sur les droits de la personne, les langues officielles et le multiculturalisme et de ses programmes destinés aux jeunes.

Encourager tous les Canadiens et les Canadiennes à participer à la vie culturelle et communautaire du pays, en plus de refléter la diversité canadienne dans notre société et notre quotidien, aide aussi à créer des liens entre diverses collectivités et favorise notre attachement au Canada. La participation à l'activité d'un pays où règne la cohésion et la créativité assure le contexte nécessaire pour que les Canadiens et les Canadiennes recherchent l'excellence dans ce qu'ils entreprennent.

« Les arts et la culture ne sont pas destinés à une petite élite. La participation culturelle stimule la créativité, enrichit la vie collective, nourrit l'esprit. Les arts et la culture doivent faire partie intégrante de nos vies et de notre société. Les organisations vouées aux arts et au patrimoine doivent aller au-devant de la population, établir des partenariats avec le monde des affaires et les milieux universitaires, éveiller les jeunes esprits et bâtir le public de demain. »

Le Premier ministre
Jean Chrétien

Mettre l'accent sur la créativité et l'innovation aide à réunir les conditions dans lesquelles les Canadiens les Canadiennes peuvent exceller dans le domaine des arts, du patrimoine, des sports ou des médias culturels et à faire valoir leurs talents créateurs dans d'autres domaines d'activités. L'accès et la participation à notre vie culturelle et communautaire permettent l'échange dynamique d'idées, encouragent l'innovation et stimulent le développement de nouvelles initiatives. Cela donne lieu également au renouveau dans le passage d'une génération à la suivante, nourrit l'émergence de nouveaux talents créateurs et renforce le cycle de la croissance culturelle. L'essor d'un contenu culturel canadien jumelé à la capacité de favoriser l'excellence dans la culture et les sports fournissent le contexte nécessaire pour renforcer nos valeurs, partager les uns avec les autres et proposer au monde nos récits et nos symboles qui sont uniques.

Un certain nombre de pressions viennent remettre en question le sentiment qu'ont les Canadiens et les Canadiennes d'être liés les uns aux autres. Une société où règne davantage de cohésion, où tous les Canadiens et Canadiennes peuvent participer à la vie de la société, comporte l'exigence de renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, notamment leurs relations personnelles, et ce, par différents moyens. Le travail est double : premièrement, relier les Canadiens et les Canadiennes les uns aux autres et au Canada, et deuxièmement, participer à la vie communautaire du Canada et à celle de ses collectivités. Certaines initiatives du Ministère comme Échanges Canada et le soutien au bénévolat démontrent le type de projet qui rapproche les Canadiens et les Canadiennes autour d'intérêts partagés et d'un but commun. Le Ministère favorisera la création de liens par l'entremise de divers moyens visant à renforcer les relations entre les Canadiens, les Canadiennes et leurs collectivités.

Pour maintenir une excellente qualité de vie, il faut faire plus que réunir les conditions favorables pour que l'économie prospère; il s'agit de développer nos talents et nos connaissances, d'encourager l'innovation et d'investir dans notre sécurité. Il faut également que les Canadiens et les Canadiennes continuent à se faire confiance les uns aux autres et qu'ils agissent collectivement dans un climat de confiance. Si nous voulons que le Canada ne cesse de progresser, il est primordial que tous soient sensibilisés aux besoins, aux intérêts et aux valeurs des Canadiens et des Canadiennes de différentes parties du pays. Pour atteindre cet objectif, le Ministère veut permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mettre en commun leurs récits, leurs mythes et leurs symboles et encourager tous les citoyens et citoyennes à prendre et à partager leurs responsabilités face au bien collectif. Pour assurer l'avenir de notre citoyenneté partagée, il faut que ces valeurs durables soient largement comprises et se traduisent par nombre d'actes concrets.

Les Canadiens et les Canadiennes sont attachés à leur pays en raison des valeurs qu'il incarne. La paix, l'ordre et la saine gestion publique servent de fondements à une société où règne la cohésion et énoncent clairement notre adhésion au principe de la démocratie et de la règle de droit. En nous appuyant sur ces fondements, nous avons élaboré un modèle distinct de citoyenneté partagée basé sur les valeurs que sont la pluralité, le compromis, le respect et la responsabilité mutuels.

Stratégies

Le ministère du Patrimoine canadien élaborera des stratégies qui l'aideront à atteindre ses objectifs renouvelés. Notamment, à mesure que nous prenons notre place dans un environnement planétaire, nous mettrons l'accent sur des approches internationales qui se révéleront essentielles pour que le Canada exerce une influence sur le programme culturel international et accroisse les marchés qui donnent accès à nos produits culturels canadiens et à nos services à l'étranger. Qu'il s'agisse de soutenir le développement organisationnel dans le domaine communautaire ou dans celui des arts ou des sports, la mise en valeur de nos ressources sera également importante si l'on veut assurer la stabilité et faire en sorte que tous puissent contribuer de manière significative à la qualité de la vie. Le Ministère travaillera avec les provinces et territoires, d'autres pays et les secteurs privés et sans but lucratif et formera des partenariats efficaces afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. Tirer parti des technologies modernes constituera une stratégie essentielle pour communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes, pour permettre à nos industries et organismes culturels de rester concurrentiels et innovateurs et pour donner aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à des services et des contenus culturels canadiens diversifiés. Enfin, nous

Cadre stratégique
Ministère du Patrimoine canadien

Mission

Contribuer à la cohésion et à la créativité d'un pays où tous les Canadiens et Canadiennes ont la possibilité de participer à la vie culturelle et communautaire

Objectifs stratégiques

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers travaux, récits et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

Participation et engagement culturels

Favoriser l'accès et la participation à la vie culturelle au Canada

En relation les uns avec les autres

Encourager et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

mettrons l'accent sur des approches qui renforcent l'engagement des citoyens et des citoyennes pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient la possibilité d'exercer une influence sur les priorités et les services.

Priorités ministérielles

Au cours de la période de planification de trois ans qui va de 2002 à 2005, le Ministère cherchera à atteindre ses objectifs par l'entremise de l'élaboration de cadres stratégiques et de modifications législatives, et par le renouvellement de programmes le cas échéant. Pour compléter cette approche, l'adoption de méthodes de gestion et d'administration efficaces et efficientes, de même que le renforcement de nos activités de sensibilisation du public faciliteront la mise en application des modifications proposées qui soutiendront le processus de renouvellement du Ministère.

Cadres stratégiques

Deux cadres stratégiques seront établis pour orienter le renouvellement des politiques et des programmes et la réforme législative. Premièrement, le cadre stratégique de la citoyenneté partagée et de la cohésion mettra l'accent sur quatre éléments essentiels rattachés à la cohésion : le contact et les liens, les récits et les symboles, l'inclusion et la participation, de même que les valeurs. À court terme, le Ministère dirigera le processus interministériel qui permettra d'élaborer, pour l'ensemble du gouvernement, le cadre de renforcement de la cohésion dans la société.

Deuxièmement, le Ministère continuera d'énoncer un cadre stratégique de politique culturelle d'ensemble qui intégrera les questions liées à l'élaboration de contenu, à l'accès et à la préservation. À court terme, il donnera suite à la mise en oeuvre de la réponse du gouvernement - *Le Canada, une expérience à vivre : diversité, créativité et pluralité de choix* - au rapport du Comité permanent du patrimoine canadien (1999). De plus, le Ministère invite activement les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien à élaborer une perspective intégrée et cohérente concernant plusieurs domaines clés de la politique stratégique, dont l'audiovisuel, les arts, un cadre stratégique sur l'histoire et le patrimoine et les activités de sensibilisation du public.

Renouveau législatif

À courte échéance, on apportera des changements à la législation actuelle en vue de répondre aux questions immédiates et aux priorités courantes en matière de politique comme le droit d'auteur, le sport et le patrimoine. Le Comité permanent

du patrimoine canadien examine actuellement l'état du système de radiodiffusion canadien et les éléments les plus importants de la *Loi sur la radiodiffusion*. Cet examen servira de cadre au renouveau législatif à plus long terme.

Renouvellement des programmes

Le Ministère entreprendra une évaluation visant à garantir que la structure de nos programmes est suffisamment efficace et efficiente pour permettre d'atteindre nos objectifs stratégiques et d'améliorer la prestation de nos services. À court terme, il poursuivra l'évaluation de l'intégrité de ses programmes et y intégrera les objectifs de l'initiative d'évaluation ministérielle lancée par le Secrétariat du Conseil du Trésor en juin 2001. Au fil du temps, nos programmes seront remaniés selon les objectifs stratégiques et les priorités ministérielles et mis en oeuvre conformément au principe de l'excellence dans la gestion des subventions et des contributions.

Fonction de contrôleur moderne

Le Ministère continuera de faire en sorte que les principes de gestion et d'administration modernes soient incorporés dans ses pratiques de fonctionnement. À courte échéance, il améliorera les processus de planification, d'établissement des rapports et de responsabilisation, et intégrera le risque dans ces processus et dans les autres pratiques de gestion. Il entend offrir de meilleurs résultats aux Canadiens et aux Canadiennes grâce à l'excellence de la gestion des subventions et contributions.

Renforcer nos activités de sensibilisation du public

Améliorer les liens créés avec les Canadiens et les Canadiennes et les relations avec les institutions, de même que les produits de communication, permettront au Ministère de renforcer son travail de sensibilisation du public en vue d'offrir des résultats plus efficaces aux citoyens et aux citoyennes. Pour donner suite à cette priorité, il entreprendra la mise en oeuvre d'un portail culturel sur Internet et la création de l'Observatoire culturel canadien. Nos vingt-quatre bureaux d'un bout à l'autre du pays nous aideront également à renforcer nos relations avec les Canadiens et les Canadiennes.

De plus, le Ministère incite à l'heure actuelle ses partenaires du portefeuille à élaborer des approches intégrées permettant de mener conjointement des activités de sensibilisation.

Les partenaires du Ministère

Les organismes et sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien sont d'importants partenaires du Ministère. Nous unissons de plus en plus nos efforts afin d'adopter des mesures plus stratégiques à l'égard des priorités gouvernementales, de cerner les possibilités de collaboration et de maximiser les ressources. Les secteurs clés faisant l'objet d'une collaboration accrue de la part des organismes du portefeuille comprennent la numérisation des fonds culturels, la promotion de la culture à l'échelle internationale, la participation conjointe à des événements d'importance dans toutes les régions du pays, la participation à l'initiative Gouvernement en direct et l'inclusion des jeunes Canadiens et Canadiennes dans leurs communautés et dans les activités athlétiques, artistiques et liées au patrimoine.

Le Ministère continuera de collaborer avec les autres ordres de gouvernement, ses partenaires communautaires et le secteur privé pour atteindre ses objectifs. Nous maintiendrons aussi des liens solides avec les ministères fédéraux clés qui s'occupent des autres facettes de nos objectifs et priorités, notamment Développement des ressources humaines Canada pour les initiatives relatives à la jeunesse, Industrie Canada pour la numérisation, le Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'initiative Gouvernement en direct et pour Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes, et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour le nouvel instrument international sur la diversité culturelle et pour accroître nos occasions d'exporter et de faire du commerce.

Structure organisationnelle

(février 2002)

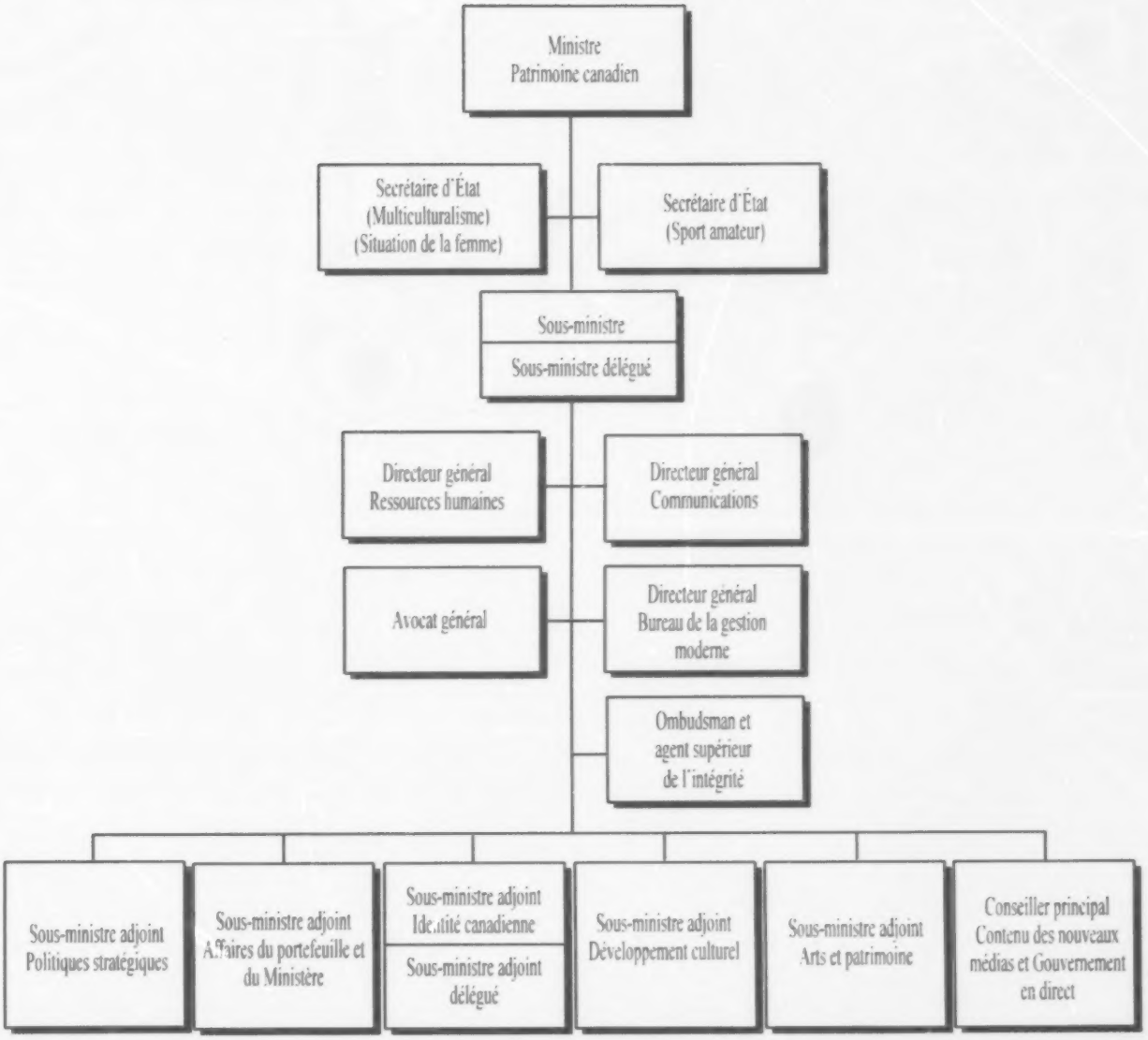

Dépenses ministérielles prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002*	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	956,7	**1 041,8**	885,9	767,7
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Moins : Recettes disponibles	4,5	**4,5**	4,5	4,5
Total du Budget principal des dépenses	952,2	**1 037,3**	881,4	763,2
Rajustements**	136,8	**56,5**	70,2	132,2
Dépenses prévues nettes	1 089,0	**1 093,8**	951,6	895,4
Moins : Recettes non disponibles	56,7	**57,0**	57,0	57,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	18,8	**21,3**	21,3	21,3
Coût net du programme	1 051,1	**1 058,1**	915,9	859,7
Équivalents temps plein	1 842	**1 758**	1 744	1 700

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR).

2. Plans, résultats et ressources

Objectif stratégique 1 :

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers travaux, récits et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

Nous vivons dans un univers planétaire où les technologies de la communication traversent les frontières nationales et où les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une quantité de plus en plus grande d'information et de choix. La disponibilité d'un contenu culturel canadien de qualité est donc plus importante que jamais.

Le sentiment qu'ont les Canadiens et les Canadiennes d'être liés les uns aux autres et à leur pays est renforcé grâce à un ensemble diversifié de contenu canadien. Nos immeubles patrimoniaux, parcs nationaux, œuvres d'art et précieux artefacts, les livres, les films tout comme la musique que nous aimons, les manifestations sportives auxquelles nous participons ou assistons, de même que les traditions et les connaissances que nous partageons avec nos enfants, sont autant de récits et de symboles qui contribuent à notre compréhension du Canada et de nous-mêmes. C'est grâce à la richesse de notre expression culturelle et de nos travaux culturels que nos récits communs prennent vie et que les Canadiens et les Canadiennes sont capables de comprendre et d'apprécier notre histoire, nos valeurs et nos aspirations.

En 2002-2003, le Ministère veillera à :

- définir un cadre stratégique du patrimoine au Canada;
- explorer les moyens de renforcer la résistance et le rendement des petites et moyennes entreprises culturelles canadiennes;
- renforcer les liens avec les collectivités, les artistes et les créateurs.

Cadre stratégique du patrimoine au Canada

Énoncer un cadre stratégique du patrimoine pour le Canada

> ***Un avenir en art***
>
> Le 2 mai 2002, le Premier ministre et la ministre du Patrimoine canadien ont annoncé un investissement de plus de 500 millions de dollars échelonné sur les trois prochaines années pour appuyer les arts et la culture au pays. Cet investissement important du gouvernement du Canada vise tous les aspects du processus de création, qu'il s'agisse de favoriser l'excellence chez nos créateurs et créatrices, de promouvoir les arts et le patrimoine auprès de l'ensemble de la population canadienne ou de donner les moyens à nos industries culturelles de prospérer au XXI[e] siècle.

Dans notre société planétaire, le patrimoine du Canada permet de créer des liens avec le passé, le présent et l'avenir, ainsi que les uns avec les autres.
En 2002-2003, le Ministère entreprendra le travail visant à énoncer un cadre stratégique du patrimoine à l'intention des Canadiens et des Canadiennes. Ce cadre permettra d'orienter les interventions futures du gouvernement fédéral dans ce domaine, en clarifiant le rôle du fédéral, en augmentant la cohésion entre les divers instruments de politiques en vigueur et en créant de nouveaux partenariats et de nouveaux moyens de maximiser les efforts du gouvernement fédéral dans ce domaine. Cette vision renouvelée du patrimoine au Canada sera déterminée par les besoins des Canadiens et des Canadiennes et par l'apport des membres du portefeuille fédéral et des autres intervenants du milieu.

Il s'agira de renforcer la capacité de préservation et de conservation au Canada afin de préserver davantage les éléments clés de notre patrimoine et de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mettre en commun leur patrimoine et d'en faire l'expérience.

Renforcer la capacité des intervenants du milieu du patrimoine

Les collections patrimoniales sont de précieuses ressources pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et un legs pour les générations à venir. En 2002-2003, le Ministère fera des investissements stratégiques pour augmenter la capacité et notamment accroître les connaissances sur l'état et la préservation des collections patrimoniales. Des sommes seront également investies dans la gestion de l'information relative aux collections, dans l'élaboration de normes nationales pour que les institutions vouées au patrimoine culturel soient en mesure de donner accès aux Canadiens et aux Canadiennes à un contenu culturel numérisé par l'entremise d'Internet, dans la gestion de la propriété intellectuelle numérisée par les musées et dans le perfectionnement des compétences en matière d'environnement numérisé et de création de contenu. Grâce à l'amélioration des mesures de prévention qu'on apporte aux collections du patrimoine et à la gestion du contenu culturel numérisé, les Canadiens et les Canadiennes auront un accès accru à leur patrimoine diversifié.

Préserver les endroits historiques du Canada

Dans chaque région du pays, se trouvent des centaines de bâtiments historiques, de monuments, de paysages et de sites archéologiques. Toutefois, un grand nombre de ces liens importants qui nous rattachent à notre passé collectif sont en

mauvais état ou sur le point de disparaître complètement. Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques, le Ministère investira 24 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour inciter les Canadiens et les Canadiennes à conserver les endroits historiques de leur pays. Pour commencer, le Ministère, en collaboration avec Parcs Canada, créera un répertoire des endroits historiques, établira des normes et des lignes directrices relatives à leur conservation et mettra en place un processus d'attestation. L'Initiative des endroits historiques sera mise en œuvre en 2002-2003.

On prévoit que cette stratégie continuera à améliorer l'état de conservation du patrimoine au Canada et à accroître l'accès des Canadiens et Canadiennes à celui-ci et la connaissance qu'ils en ont, en les incitant à le préserver.

Renforcer les petites et moyennes entreprises (PME) culturelles canadiennes

Le Ministère travaillera avec ses partenaires à renforcer la résistance et le rendement des PME culturelles canadiennes. Il évaluera les principales difficultés auxquelles doivent faire face les PME dans le secteur culturel canadien et examinera leur capacité d'accès au financement; il évaluera les lacunes et les faiblesses de l'ensemble des mesures de soutien actuelles que leur offrent les secteurs public et privé et élaborera diverses options pour améliorer les politiques existantes, ou en créer de nouvelles. Les partenaires clés comprennent Téléfilm Canada, la Banque de développement du Canada, les organismes de développement régional et Industrie Canada.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère continuera à mettre en œuvre les initiatives annoncées le 2 mai 2001 dans le cadre d'*Un avenir en art*, qui sont liées aux industries culturelles canadiennes. Les nouvelles mesures s'appuient sur des initiatives déjà en vigueur comme le Fonds du Canada pour les magazines, le Fonds des nouveaux médias du Canada (appelé autrefois le Fonds pour le multimédia) et le Fonds canadien de télévision qui apporte également un soutien aux PME.

Nouvelles mesures destinées à l'industrie canadienne du livre

Dans le cadre d'*Un avenir en art*, d'autres fonds ont été accordés pour les initiatives suivantes : l'élaboration et la mise en application de stratégies de soutien d'une chaîne d'approvisionnement cohérente dans le domaine du livre, l'accroissement du marketing et de la promotion des livres canadiens, l'appui accru aux éditeurs et aux distributeurs de livres canadiens, de même qu'une

capacité de recherche améliorée au ministère du Patrimoine canadien. De 2002-2003 à 2004-2005, la contribution annuelle du Ministère destinée à l'industrie du livre canadien se chiffrera à 31 millions de dollars, auxquels viendront s'ajouter un investissement de 10 millions de dollars en 2002-2003 et 2003-2004 respectivement.

Ces mesures devraient permettre d'obtenir une chaîne d'approvisionnement plus efficace, d'assurer une présence accrue des ouvrages d'auteurs canadiens au Canada et à l'étranger et une meilleure collaboration entre les divers secteurs de l'industrie. Elles feront en sorte de maintenir dans toutes les régions du Canada un solide bassin d'éditeurs canadiens publiant des livres dans plusieurs langues et divers domaines; elles veilleront à ce que leurs produits soient accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes. Le pourcentage de la participation de l'industrie dans le développement d'une chaîne d'approvisionnement intégrée, les niveaux de vente, le taux des invendus et les variations des ventes attribuables aux projets que le programme subventionne seront autant d'indicateurs de mesure des résultats.

Mise en place du Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada (FMC) viendra remplacer et moderniser l'actuel Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore qui dispose d'un budget de 10 millions de dollars. Le FMC a été conçu pour aider les Canadiens et les Canadiennes qui participent à toutes les facettes clés de l'enregistrement sonore au Canada. En réalité, la portée du FMC sera suffisamment grande pour englober diverses activités de création dont le travail d'auteur-compositeur, les efforts visant à s'adapter à l'évolution technologique et à la mettre à profit dans le secteur, en passant par les initiatives de préservation pour assurer un patrimoine de musique canadien de qualité à offrir aux générations à venir. Le Fonds sera pleinement mis en oeuvre en 2002-2003 lors du lancement du Programme des entrepreneurs de la musique. Les programmes du FMC, qu'ils soient administrés par Téléfilm Canada, le Conseil des Arts du Canada, la Bibliothèque nationale, les organismes non gouvernementaux gérés par des tiers, ou le Ministère lui-même, bénéficieront de ressources financières qui se chiffreront à un peu moins de 81 millions de dollars sur trois ans jusqu'à l'exercice 2003-2004.

Le Fonds devrait permettre d'atteindre les résultats suivants : donner aux créateurs les ressources dont ils ont besoin pour créer des produits musicaux canadiens de qualité, procurer aux entrepreneurs les ressources nécessaires pour faire face à la concurrence et s'adapter à l'évolution et faire en sorte que les

Canadiens et les Canadiennes aient un meilleur accès à des choix musicaux canadiens. Pour mesurer les succès du Fonds, on aura recours à des indices d'écoute et de consommation de même qu'à des études de rendement de sociétés canadiennes d'enregistrement sonore.

Aide aux exportateurs culturels

Le programme Routes commerciales facilitera l'accès du secteur culturel aux débouchés internationaux dans la mesure où il permettra aux entrepreneurs et aux organismes canadiens voués aux arts et à la culture de disposer des avantages que procurent les services et programmes gouvernementaux en matière de commerce dont bénéficie Équipe Canada Inc. En 2002-2003 et 2003-2004, le Ministère investira 8 millions de dollars dans Routes commerciales.

On s'attend à ce que ce programme contribue à aider le Canada à devenir un grand exportateur de produits artistiques, de biens et de services culturels en langue anglaise et en langue française. Pour en contrôler les résultats, diverses méthodes seront utilisées, y compris l'examen des documents, des consultations avec l'industrie et une évaluation formative qui sera faite à l'automne de 2002.

Culture canadienne en ligne

L'initiative *Un avenir en art* annoncée en mai 2001 comprenait une somme de 108 millions de dollars au cours des trois prochaines années, destinée à accroître la production de contenu culturel canadien sur Internet dans les deux langues officielles et à promouvoir le développement de l'industrie canadienne des nouveaux médias. Ce nouvel investissement permettra au Ministère de prendre appui sur la réussite du Fonds des nouveaux médias du Canada (anciennement le Fonds pour le multimédia) administré par Téléfilm Canada et de l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé (lancée en 2000), et de mettre en œuvre de nouvelles mesures regroupées désormais sous l'appellation Culture canadienne en ligne. De 2002-2003 à 2004-2005, soit au cours des trois prochaines années, les programmes de financement de Culture canadienne en ligne représenteront un investissement de quelque 200 millions de dollars.

Culture canadienne en ligne mettra l'accent sur l'élaboration de contenu de langue française sur Internet. En effet, environ 50 pour cent des fonds réservés à Culture canadienne en ligne seront consacrés à l'élaboration de contenu numérisé en français. Les nouvelles mesures en cours d'élaboration pour Culture canadienne en ligne comprendront des outils technolinguistiques qui faciliteront la création et

l'usage de contenu en français. Ces nouvelles mesures comprendront également le financement du programme Francommunautés virtuelles mis en œuvre par Industrie Canada, qui aide les communautés francophones de tout le pays à se brancher sur Internet et à créer du contenu.

Culture canadienne en ligne amènera la création d'une masse critique de contenu culturel canadien en ligne dans les deux langues officielles à des fins d'éducation et de divertissement. Ce programme devrait également contribuer à rendre le contenu plus visible et à en accroître l'accessibilité, de même que favoriser la croissance de l'industrie canadienne des nouveaux médias. Le Ministère a commencé à mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement qui aidera à faire en sorte que les objectifs de cette initiative importante soient atteints. Il veillera également à ce que les Canadiens, les Canadiennes et les citoyens du monde entier puissent avoir un meilleur accès à la culture et au patrimoine canadiens grâce aux nouveaux médias et à Internet.

Refonte du Programme d'aide aux publications

Un processus d'examen, qui comprend la consultation d'intervenants, est en cours afin de restructurer le Programme d'aide aux publications (PAP). Les changements apportés au programme devraient entrer en vigueur en avril 2003 une fois que les étapes nécessaires auront été franchies. Tous les ans, le PAP remet 46,4 millions de dollars à l'industrie canadienne du périodique pour aider à payer les frais d'expédition des hebdomadaires, des journaux communautaires et de groupes ethniques de même que des bulletins commerciaux admissibles. Le ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec la Société canadienne des postes, gère le PAP. La mise en œuvre d'un programme plus satisfaisant devrait permettre d'assurer aux lecteurs canadiens un contenu rédactionnel produit par un plus grand nombre d'auteurs canadiens de divers milieux.

Renforcer les liens entre les collectivités, les artistes et les créateurs

Le Ministère continuera à inviter les artistes et créateurs à participer à l'élaboration des politiques pour veiller à ce qu'on tienne compte de leurs points de vue au moment d'en créer de nouvelles. En 2002-2003, la formulation d'une politique moderne sur le droit d'auteur et l'examen des règles sur le contenu canadien seront des secteurs d'activité clés. On prêtera une attention particulière à la mise en oeuvre de nouveaux programmes dans le domaine des arts et du patrimoine, qui renforceront les liens entre les collectivités, les artistes et les créateurs. On investira dans la création de nouveaux publics, la construction ou la rénovation de salles de spectacle, l'enracinement des organismes voués aux arts dans leurs collectivités grâce à l'établissement de partenariats novateurs avec les

secteurs public et privé, la célébration de la pluralité des voix canadiennes d'aujourd'hui, de même que la formation dont celles-ci ont besoin. De plus, on entreprendra l'examen de la *Loi sur le statut de l'artiste*.

Autres mesures connexes

Candidature Vancouver-Whistler 2010 pour les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques

Accueillir de grands jeux internationaux est aussi un outil essentiel pour promouvoir les aspirations et les valeurs canadiennes dans le monde entier. Le secrétariat de la candidature Vancouver-Whistler 2010, que soutient le ministère du Patrimoine canadien, est le principal contact qui assure la coordination au sein du gouvernement fédéral en vue d'aider la Société de la candidature Vancouver-Whistler 2010 à présenter le dossier du Canada relatif aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver au Comité international olympique. La ville hôte sera choisie par le Comité en juillet 2003.

Pour assurer la promotion et la protection des intérêts du gouvernement fédéral, le Secrétariat suivra de près les activités relatives à la candidature et le rendement financier. Il a signé un protocole d'entente avec la Société de la candidature et conclura une entente multipartite avec les autres partenaires de la candidature. Des représentants du gouvernement fédéral siègent au sein du conseil d'administration et des comités de travail de la Société de la candidature.

Examen du soutien accordé à la radiotélédiffusion autochtone

Raconter des histoires et transmettre les connaissances d'une génération à l'autre est un élément essentiel du patrimoine des Autochtones au Canada. En 2002-2003, le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion fournira 8 millions de dollars à 13 sociétés de communication autochtones pour la production et la distribution d'émissions de télévision et de radio autochtones. Les sociétés offrent des services à un quart de million d'Autochtones au Canada et diffusent leurs émissions dans environ 400 collectivités. L'évolution rapide de la technologie des communications et la nécessité de renouveller les biens d'équipement représentent de plus en plus un défi pour les sociétés de communication autochtones. En 2002-2003, le Ministère entreprendra un examen du soutien accordé à la radiotélédiffusion autochtone et prendra en considération les recommandations du Comité permanent du patrimoine canadien qui mène actuellement une étude sur l'état du système de radiodiffusion canadien et certains éléments clés de la *Loi sur la radiodiffusion* adoptée en 1991.

Canada 2004-2008 : 400 ans de dialogue et de découvertes

L'initiative Canada 2004-2008 incitera pendant cinq ans les Canadiens et les Canadiennes à faire une exploration des nombreuses facettes de l'expérience canadienne. Divers événements et activités mettront l'accent sur la commémoration de grands moment historiques et seront axés sur des thèmes qui reflètent les contributions de ceux et celles qui ont aidé à façonner le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui. Prenant comme point de départ le 400^{e} anniversaire de l'établissement de Champlain au pays (1604-1608) et les premières rencontres avec les peuples autochtones, cette initiative invitera les Canadiens et les Canadiennes de tout le pays à en apprendre davantage sur eux-mêmes, leur histoire, leurs valeurs et leur citoyenneté partagée.

Objectif stratégique 2 :

Participation et engagement culturels

Favoriser l'accès et la participation à la vie culturelle au Canada

Qu'il s'agisse de faire partie de l'auditoire qui regarde un film ou assiste à une pièce de théâtre, de lire un livre, de faire une randonnée dans un parc national, de visiter un musée dans sa région, de jouer une partie de hockey ou de retracer un arbre généalogique sur Internet, les expériences et les choix culturels canadiens améliorent la qualité de notre vie et renforcent nos liens les uns avec les autres et avec le Canada.

En 2002-2003, le Ministère veillera à :

- bâtir une culture où l'on trouve des organismes durables voués aux arts et au patrimoine et à faciliter l'accès aux expériences liées aux arts et au patrimoine;
- revoir les cadres législatifs et réglementaires;
- inciter les organismes du portefeuille à élaborer une perspective intégrée relative aux secteurs des arts, de l'audiovisuel, de l'histoire et du patrimoine, et aux activités de sensibilisation du public.

Consolider les organismes voués aux arts et au patrimoine et en faciliter l'accès

Consolidation des organismes voués aux arts et au patrimoine

Comme ils doivent fonctionner dans un contexte de plus en plus complexe, les organismes voués aux arts et au patrimoine ont reconnu la nécessité de devenir plus autonomes financièrement et de redéfinir leur rapport avec les milieux qui les soutiennent. Dans le cadre de l'engagement récent du gouvernement envers la culture, le Ministère favorisera une plus grande stabilité financière et de gestion dans les organismes voués aux arts et au patrimoine en investissant 63 millions de dollars dans le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens au cours des trois prochaines années. Le programme aidera ces organismes à améliorer leur capacité de gestion et à obtenir d'autres sources de revenu dans le cadre de partenariats avec d'autres ordres de gouvernement et avec le secteur privé. Grâce à cet investissement, la viabilité des organismes voués aux arts et au patrimoine sera améliorée ainsi que l'accès aux diverses expériences liées aux arts et au patrimoine.

Accès à des expériences liées aux arts et au patrimoine

Le Ministère continuera à faire des investissements pour assurer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux expériences liées aux arts et au patrimoine, peu importe où ils vivent. Certaines initiatives annoncées récemment dans le contexte d'*Un avenir en art*, permettront d'appuyer la construction et la rénovation d'installations à but non lucratif destinées aux arts et au patrimoine et d'aider les organismes qui mettent en valeur les arts et le patrimoine canadiens. Ces initiatives, jointes aux outils existants (tels que le Programme d'aide aux musées et le Musée virtuel du Canada) qui continuent à offrir des expositions d'art et du patrimoine dans tout le pays, de manière traditionnelle ou à l'aide de nouvelles technologies d'information, aideront à faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient encore un meilleur accès à une expression et à des expériences culturelles diverses de grande qualité.

Revoir les cadres législatifs et réglementaires

Le Ministère mènera des recherches en matière de politique et des consultations et il énoncera des options de politique concernant des instruments clés comme la *Loi sur le droit d'auteur*, la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur Investissement Canada* pour faire en sorte que le cadre législatif et réglementaire continue de répondre aux objectifs de la politique culturelle. Le Ministère compte également mettre à jour la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* pour mieux tenir compte de la complexité du monde sportif d'aujourd'hui.

Cadre de révision du droit d'auteur

En juin 2001, le Ministère et Industrie Canada ont lancé un processus de consultation et de réforme conçu pour moderniser les dispositions législatives concernant le droit d'auteur au Canada. La publication intitulée *Cadre de révision du droit d'auteur* donne les grandes lignes du contexte où se situe la réforme et énonce l'intention du gouvernement de prendre en considération les propositions de réforme du droit d'auteur d'une façon graduelle, en plusieurs étapes, de consulter les Canadiens et les Canadiennes et, au besoin, d'élaborer des modifications législatives. Un rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur le droit d'auteur* aux termes de l'article 92 de la Loi sera déposé au Parlement d'ici septembre 2002. Cette étape sera suivie d'une étude, faite par un Comité parlementaire, d'une durée d'un an. On s'attend à ce que la réforme du droit d'auteur, y compris les modifications législatives le cas échéant, soit exécutée dans le cadre d'un processus de consultation transparent et ouvert.

Examen de la santé du système canadien de radiodiffusion faite par le Comité permanent

Le Ministère soutient le lancement d'une étude du Comité permanent du patrimoine canadien qui met l'accent sur l'état actuel du système canadien de radiodiffusion et ses orientations futures. Les audiences qui ont commencé le 8 novembre 2001 devraient se poursuivre jusqu'au congé d'été 2002. L'étude devrait être terminée au début de 2003. En plus de suivre de près les audiences, le Ministère fournit de l'information et des ressources à l'équipe de recherche du Comité.

Modernisation de la Loi sur la condition physique et le sport amateur

Le ministère du Patrimoine canadien envisage de moderniser la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* (1961) afin de l'adapter à la complexité du monde sportif d'aujourd'hui, de refléter plus adéquatement et de raffermir le rôle que joue le gouvernement du Canada en matière d'activité physique et de sport. La Loi modernisée établirait les fondements éthiques et les valeurs qui doivent guider la pratique sportive au Canada et préciserait le cadre de la politique du gouvernement, soit l'accroissement de la participation pour tous les Canadiens et Canadiennes et la poursuite de l'excellence sportive.

Perspective intégrée du portefeuille relative aux secteurs des arts, de l'audiovisuel, de l'histoire et du patrimoine et activités de sensibilisation du public

Le Ministère incitera les organismes du portefeuille à élaborer une perspective intégrée sur les secteurs des arts, de l'audiovisuel, de l'histoire et du patrimoine, de même que des activités de sensibilisation du public.

Le travail à accomplir dans le secteur des arts comprend l'examen d'un certain nombre de questions liées aux ressources humaines, y compris le recrutement, le maintien du personnel et la succession, les défis financiers, la diffusion externe, les connaissances et l'innovation. Dans le secteur de l'audiovisuel, les objectifs de la politique gouvernementale seront examinés sous l'angle du contenu et de l'auditoire et on déterminera les lacunes sur le plan des indicateurs et des données essentiels et on évaluera l'efficacité de toutes les règles et outils qui permettent la création, la production, la distribution, la consommation et la préservation du contenu audiovisuel canadien. Quant au travail dans le secteur de l'histoire et du patrimoine, il sera axé sur la mise au point d'un cadre stratégique du patrimoine, les questions de capital et d'infrastructure et le besoin de soutenir, d'attirer et de développer des talents.

Pour ce qui est des activités de sensibilisation du public, on accordera la priorité à l'élaboration d'une approche intégrée et de collaboration au sein du portefeuille qui visera à mettre les Canadiens et les Canadiennes en contact avec leur culture et leur patrimoine, à créer des publics et à accroître chez les citoyens la participation, l'engagement et la prise de conscience de cette richesse.

Autres mesures connexes

Nouvelle Politique canadienne du sport et nouveau plan d'action

La Politique canadienne du sport se propose de créer d'ici 2012 un environnement sportif de pointe qui permet à tous les Canadiens et Canadiennes, dans la mesure de leurs intérêts et de leurs habiletés, de prendre plaisir à pratiquer des sports et de connaître le succès en participant régulièrement à des compétitions du plus haut niveau. Il est prévu que les ministres respectifs approuvent d'ici peu la Politique canadienne du sport et le plan d'action fédéral-provincial-territorial (FPT) pour le sport 2002-2005.

Pour respecter la vision de la Politique canadienne du sport et en atteindre les objectifs, on mettra en œuvre quatre types de plans d'action différents : un plan d'action du gouvernement fédéral, les plans d'action des territoires et de chacune des provinces, un plan d'action en collaboration avec le fédéral, les provinces et les territoires et des plans d'action entrepris par des intervenants du milieu sportif. Sport Canada assurera la surveillance de la mise en application du plan d'action FPT pour le sport 2002-2005, en ce qui concerne la responsabilité du gouvernement fédéral, et travaillera conjointement avec le Comité des sports FPT pour ce qui est des responsabilités relevant des gouvernements provinciaux et des territoires et du fédéral.

Renforcer l'engagement des jeunes en matière d'expression créatrice

Le ministère du Patrimoine canadien entreprendra des recherches en matière d'élaboration de politiques et des initiatives relatives à l'engagement des jeunes dans l'expression créatrice. Ce travail se fera au sein du Ministère même, et en partenariat avec des organismes du portefeuille, d'autres ministères dont Justice Canada, et les organismes canadiens concernés. On mettra plus particulièrement l'accent sur l'aide aux jeunes à risque. Le Ministère examinera la possibilité de créer des initiatives telles qu'un festival pancanadien de la jeune culture, axé sur les médias, qui fera connaître les réalisations artistiques de jeunes Canadiens et Canadiennes de 15 à 25 ans.

Conférence nationale sur l'expression artistique autochtone

La *Conférence nationale sur l'expression artistique autochtone* aura lieu en juin 2002 à Ottawa et cherchera à réunir environ 200 participants issus des communautés autochtones, de l'industrie, des ministères fédéraux et des organismes du portefeuille. Les participants pourront y discuter des moyens d'accroître la capacité d'exprimer l'expression artistique autochtone, comme autant de reflets de la diversité culturelle canadienne. On prévoit que la conférence aidera à accroître la sensibilisation des Canadiens et des Canadiennes à l'expression artistique autochtone et, plus précisément, à mieux faire connaître aux intervenants autochtones, aux participants du secteur privé, aux ministères fédéraux et aux organismes du portefeuille, les moyens de contribuer plus efficacement au développement et à la viabilité de l'expression artistique autochtone.

Examen des ententes Canada-communautés

Le Ministère a conclu des ententes Canada-communautés quinquennales avec les communautés minoritaires francophones et anglophones de chaque province et territoire et avec les organismes francophones nationaux qui les représentent. Ces ententes ont pour but de permettre à ces communautés de vivre dans leur propre langue au sein de leur milieu en tant que communautés fortes, dynamiques et inclusives, de participer pleinement à l'activité de tous les secteurs de la société canadienne et d'assurer leur développement à long terme. Les ententes viennent à échéance le 31 mars 2004. Le Ministère entreprendra en 2002-2003 un processus d'évaluation des résultats atteints et des mécanismes utilisés, mènera une recherche sur les indices de la vitalité des communautés et amorcera une réflexion sur les pistes d'avenir.

Objectif stratégique 3 :

En relation les uns avec les autres

Encourager et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

Pour que le Canada soit un pays où règne plus de cohésion et dont tous les citoyens peuvent participer à la vie communautaire, il faut créer délibérément des liens et des moyens de communication par-delà nos vastes distances et nos différences. Il faut mettre l'accent sur la capacité de relier les Canadiens et les Canadiennes les uns aux autres et au Canada et sur les liens qui favorisent la citoyenneté partagée. Il sera important de renforcer les liens entre les francophones et les anglophones, les Autochtones et la population non autochtone, l'Est et l'Ouest, de même que les régions et les villes. La création de liens interculturels sera aussi essentielle comme moyen de soutenir l'objectif multiculturel de promouvoir les valeurs qui permettent la diversité et de soutenir la diversité elle-même.

En 2002-2003, le Ministère veillera à :

- accroître la sensibilisation à la compréhension entre les cultures;
- poursuivre une approche canadienne en ce qui concerne le programme international de la diversité culturelle;
- concevoir de nouvelles approches relatives à notre engagement envers les provinces et les territoires.

Sensibilisation à la compréhension interculturelle

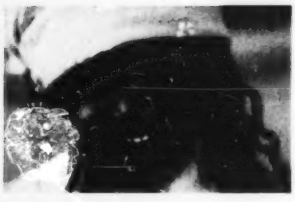

Un certain nombre d'initiatives viseront à sensibiliser le public à la question de la diversité et à susciter un dialogue éclairé à ce sujet. Le Programme du multiculturalisme aidera à établir des réseaux consultatifs comprenant des ministères fédéraux clés, des autorités policières et municipales et des organismes communautaires et régionaux, qui élaboreront d'efficaces outils de sensibilisation à la compréhension interculturelle. On mettra au point et on coordonnera des stratégies et des initiatives d'éducation du public visant à lui faire prendre conscience de la valeur que représente la diversité. Le Programme du Prix Mathieu Da Costa amènera les étudiants des écoles secondaires et élémentaires à explorer en quoi les membres de divers groupes ethniques et d'autres races ont contribué à bâtir la société canadienne. Afin de commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars, les

jeunes seront invités à participer aux efforts déployés pour éliminer le racisme dans la société canadienne et pour favoriser la sensibilisation et la compréhension chez les Canadiens et les Canadiennes.

Tisser des liens entre les Canadiens et les Canadiennes grâce aux échanges jeunesse

Grâce aux échanges réciproques de groupes en milieu familial, aux forums jeunesse, à Katimavik et à d'autres initiatives, Échanges Canada permettra à 15 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de se rencontrer, de tisser des liens les uns avec les autres, et de mieux apprécier la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne. En collaboration avec des partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif, le Ministère continuera à s'employer à atteindre l'objectif de 100 000 échanges par année.

Approche canadienne du programme international de la diversité culturelle

Perspective intégrée du portefeuille

Le Ministère invitera les organismes du portefeuille à élaborer une perspective intégrée relative aux activités internationales. Il s'agira, entre autres, de cerner les possibilités collectives et individuelles qui s'offrent aux organismes du portefeuille pour élargir leur portée à l'étranger et maximiser l'utilisation de leurs ressources.

Il importe que le Ministère cherche à exercer une influence sur le milieu international de manière à compléter et à soutenir les priorités de la politique et des programmes culturels canadiens.

Le gouvernement du Canada a accepté de poursuivre une nouvelle approche de la politique du commerce culturel par le biais du nouvel instrument international sur la diversité culturelle. Ce nouvel instrument reconnaîtrait le rôle essentiel que joue la diversité culturelle en matière de développement économique et social et établirait les règles de base qui permettraient au Canada et à d'autres pays de maintenir des politiques aptes à promouvoir leur culture tout en respectant les règles qui régissent le commerce international et en ayant accès à des marchés destinés aux exportations culturelles.

Ce nouvel instrument a suscité un vif intérêt à l'échelle internationale. Le Ministère continuera à exercer son leadership et tentera de faire progresser la réflexion politique ayant trait à la diversité culturelle et au nouvel instrument. Il veillera notamment, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à la mise en oeuvre du plan d'action sur la diversité culturelle approuvé lors du Sommet des Amériques tenu à Québec en avril 2001. Le Ministère travaillera également avec ses partenaires du Réseau international sur la politique culturelle à élaborer une première ébauche du nouvel instrument qui sera à l'étude à la prochaine conférence ministérielle à Cape Town, en Afrique du Sud, prévue pour octobre 2002.

Enfin, il profitera de diverses manifestations de la Francophonie, y compris le Sommet de la Francophonie de Beyrouth à l'automne 2002 et la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES), pour consolider l'appui international en vue de créer un instrument international sur la diversité culturelle et pour améliorer la participation des femmes dans les sports.

Nouvelles approches relativement à notre engagement envers les provinces et les territoires

Cadre stratégique fédéral-provincial-territorial

Pour permettre le progrès continu d'une approche de collaboration entre les territoires, les provinces et le fédéral, le Ministère mettra en œuvre le cadre stratégique des relations fédérales-provinciales-territoriales approuvé en février 2001. À ce titre, il poursuivra son dialogue continu avec les provinces et les territoires et donnera un caractère officiel aux forums fédéraux-provinciaux et territoriaux qui sont liés à son mandat. En outre, le Ministère continuera à toujours prendre en compte les considérations fédérales-provinciales et territoriales lorsqu'il élaborera ses initiatives en matière de politiques et de programmes.

Le progrès soutenu d'une approche de collaboration entre les territoires, les provinces et le fédéral dans des domaines qui relèvent du mandat du Ministère devrait donner lieu à des initiatives qui tiennent compte de la réalité régionale tout en assurant la promotion d'une démarche stratégique pancanadienne; en outre, il devrait favoriser un appui territorial et provincial accru visant à réaliser les objectifs stratégiques renouvelés du Ministère.

Examen du Programme des langues officielles dans l'enseignement

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement arrive à échéance le 31 mars 2003. Afin de réitérer l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône de janvier 2001 de promouvoir la dualité linguistique au pays, le gouvernement canadien poursuivra avec les provinces et les territoires la collaboration qui sous-tend, depuis les 30 dernières années, la prestation de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde à des millions de jeunes Canadiens et Canadiennes. Il poursuivra également sa collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) dans le cadre des programmes de bourses et de moniteurs pour permettre à des jeunes Canadiens et Canadiennes de vivre une expérience linguistique et culturelle différente et de sensibiliser ainsi leurs milieux d'origine et d'accueil à l'enrichissement qu'apporte la connaissance des deux langues officielles.

Le renouvellement du Programme s'appuiera sur les résultats de l'évaluation de celui-ci, y compris les mesures spéciales d'investissement en éducation. Il sera guidé par l'adoption d'un cadre de gestion et de responsabilisation qui précisera, à la suite de consultations avec les provinces et les territoires, les résultats à atteindre au cours du prochain cycle ainsi que la méthode de mesure de ces derniers.

Objectif stratégique 4 :

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

Au Canada, nous avons créé un modèle canadien distinct de citoyenneté partagée fondé sur les valeurs que sont la pluralité, le compromis, le respect et la responsabilité mutuels. Pour assurer notre citoyenneté partagée *dans l'avenir*, ces valeurs durables et les droits et responsabilités des citoyens et citoyennes doivent être à la fois compris et traduits en action par un grand nombre de gens. Les Canadiens et les Canadiennes, peu importe leur âge ou le lieu où ils vivent, devraient avoir l'occasion de connaître les valeurs, les compétences et les institutions qui permettent la vie en société au Canada; nous devons créer des lieux de débat et de réflexion et l'engagement communautaire doit être cultivé.

En 2002-2003, le Ministère élaborera un cadre global de la politique et des programmes visant à renforcer la citoyenneté partagée au Canada et à contribuer à la création d'une société où règne la cohésion.

Une citoyenneté canadienne partagée

À titre de secrétariat du Comité interministériel sur la cohésion sociale, le Ministère travaille en collaboration avec d'autres ministères à l'élaboration d'un cadre global de la politique et des programmes visant à renforcer la citoyenneté partagée au pays. Le cadre portera sur les trois éléments essentiels de la cohésion, à savoir : les contacts et les liens, les récits et les symboles, l'inclusion et la participation, de même que les valeurs.

Ce cadre global fournira une structure pour faciliter l'obtention de résultats concrets dans ce domaine, dont l'importance à long terme est devenue plus évidente à la suite des événements du 11 septembre 2001.

Autres mesures connexes

Renouvellement et élargissement du Programme de partenariats communautaires

Une bonne part du renouvellement et de l'élargissement du programme se traduira par l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB), qui résulte du travail accompli pendant un an par la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat. Réunissant des représentants des organismes bénévoles et du gouvernement du

Canada, la tâche de la Table conjointe consistait à élaborer des propositions visant à soutenir et à accroître le bénévolat au Canada et susceptibles de devenir un legs durable de l'Année internationale des volontaires 2001.

Annoncée par le premier ministre le 5 décembre 2001, l'ICB renforcera le bénévolat, améliorera la capacité des organismes bénévoles à embaucher et à soutenir des bénévoles, augmentera la sensibilisation à la contribution de ceux-ci à la qualité de la vie des Canadiens et des Canadiennes et encouragera davantage de citoyens et de citoyennes à faire du bénévolat.

Parmi les autres aspects du renouvellement, mentionnons l'établissement de cadres de suivi visant à assurer la pertinence continue du programme, à maximiser la diligence raisonnable et à minimiser les risques reliés à son exécution et à sa gestion.

Examen et renouvellement des programmes destinés aux Autochtones

La viabilité des organisations de services autochtones représentatives occupe une place centrale dans la promotion et le développement des intérêts des peuples autochtones. En 2002-2003, au total, quelque 46,1 millions de dollars seront fournis au Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives (6,3 millions de dollars), au Programme des centres d'amitié autochtones (14,6 millions de dollars), au Programme de promotion des femmes autochtones (2,2 millions de dollars) et à l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (23 millions de dollars). Au cours de 2002-2003, le Ministère évaluera le Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives et le Programme de promotion des femmes autochtones; il consultera des clients et étudiera les conditions générales de ces programmes. Il examinera aussi l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones qui s'échelonne sur cinq ans.

Le Ministère a également reçu 20 millions de dollars pour la période de 1998-2002 afin d'aider les communautés autochtones à revivifier et à maintenir leurs langues et à augmenter les secteurs d'activité où l'on parle les langues autochtones. En 2002-2003, le Ministère examinera cette initiative d'une durée de quatre ans qui est gérée et exécutée par l'Assemblée des Premières nations, le Ralliement national des Métis et Inuit Tapirisat du Canada. On procédera également à l'évaluation de l'Entente de coopération Canada-Yukon pour la mise en valeur et la promotion des langues autochtones. Les négociations relatives au renouvellement de l'Entente commenceront en 2002-2003.

Promotion des droits de la personne

Reconnaissant que le respect des droits de la personne est fondamental pour créer une société où tous trouvent leur place et un sentiment de citoyenneté partagée, le Ministère continuera à promouvoir la protection des droits de la personne au Canada, notamment ceux des jeunes et des enfants, et à sensibiliser le public à cette question. En 2002-2003, le Ministère évaluera et révisera les modalités de son volet axé sur la promotion et l'éducation concernant les droits de la personne. Le site Web du Programme des droits de la personne sera également perfectionné. Comme on fêtera le 20e anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 2002, des célébrations et des activités de promotion seront tenues pour marquer cette date importante.

Gestion

Le Ministère du Patrimoine canadien continuera à être géré d'une manière efficace, compétente et responsable à l'égard des Canadiens et des Canadiens. Il renforcera les méthodes de gestion modernes et tirera parti de nouvelles technologies pour améliorer le service au public.

Évaluation ministérielle et renouvellement des programmes

Cette initiative de la direction se traduira par l'élaboration d'une stratégie ministérielle globale de renouvellement des ressources à long terme pour accomplir les activités du ministère du Patrimoine canadien. Elle comprend plusieurs éléments d'importance : examiner les objectifs de la politique ministérielle générale et le regroupement optimal des programmes pour les atteindre, déterminer les possibilités d'intégrer ou de simplifier les programmes existants, préciser les besoins en matière de ressources et la souplesse administrative requise pour permettre l'exécution et la saine gestion des programmes ministériels, et établir un cadre de responsabilisation en vue d'assurer de manière appropriée la régie des programmes, la communication des résultats et l'utilisation judicieuse des fonds.

Processus de planification et d'établissement de rapports intégrés

Des efforts accrus seront faits pour harmoniser les fonctions de planification, de contrôle et d'établissement de rapports au sein du Ministère en vue d'améliorer la prise de décision ministérielle. Le Ministère va renforcer ses processus de planification et d'établissement de rapports qui intègrent l'ensemble des questions opérationnelles et stratégiques. Cette approche repose sur l'utilisation structurée et intense des systèmes de gestion de l'information du Ministère qui procurera aussi des avantages organisationnels directs grâce à la gestion globale des biens et des ressources. Étant à la base du processus de gestion, l'établissement de rapports et la planification intégrés seront des éléments essentiels pour mener à bien la fonction de contrôleur et de responsabilisation.

Surveillance accrue

En novembre 2000, le Ministère a introduit une fonction de surveillance ministérielle provisoire destinée au programme de subventions et de contributions, fonction appelée Surveillance accrue. Ce processus a permis de renforcer les méthodes ministérielles de gestion en vigueur qui font en sorte que les dossiers de paiement de subventions et de contributions sont bien documentés, démontrent l'application des principes de diligence raisonnable, renferment des preuves de mérite, de même que la justification des décisions de financement conformément aux modalités du programme. Pour regrouper les leçons retenues à

la suite de l'application de ces mesures de surveillance accrue et les intégrer dans les méthodes de gestion ministérielles, le Ministère prévoit établir, en 2002-2003, un modèle de gestion des subventions et contributions. Ce modèle aidera les gestionnaires de programme à prendre des décisions en connaissance de cause, fournira un processus d'assurance de la qualité axé sur le risque qui renforce les normes de diligence raisonnable du Ministère et servira de véhicule pour promouvoir l'amélioration continue de la gestion des subventions et contributions.

Centre d'expertise des subventions et contributions

Ce Centre, qui sera créé en 2002-2003, se révélera nécessaire pour appuyer la mise en oeuvre du modèle de gestion des subventions et contributions et pour aider à faire en sorte que les programmes continuent à répondre aux normes d'excellence en matière de gestion. Le Centre sera un lieu de référence qui fournira des conseils d'experts, de la formation et du perfectionnement, et encouragera l'échange de renseignements sur les pratiques exemplaires de gestion. En aidant le Ministère à faire preuve d'excellence dans la gestion des subventions et contributions, le Centre sera un outil essentiel pour offrir de meilleurs résultats aux Canadiennes et aux Canadiennes. Il sera également un élément clé de la trousse destinée aux gestionnaires sur les méthodes de gestion modernes.

Amélioration de la gestion du risque

Le Ministère, en vue de perfectionner son approche de la gestion du risque, établira des procédures pour que le risque soit intégré aux activités de renouvellement des programmes, à l'exécution des programmes et aux pratiques de gestion connexes. Pour ce faire, il tiendra des ateliers sur l'évaluation des risques et établira des plans d'évaluation et de vérification axés sur le risque de même que des évaluations des risques et des modalités d'autorisation et de responsabilisation.

Initiative d'amélioration des services et Gouvernement en direct

Le gouvernement du Canada a entrepris deux grandes initiatives visant à améliorer les services qu'il propose aux Canadiens et aux Canadiennes : l'Initiative d'amélioration des services conçue pour accroître de 10 pour cent d'ici 2005 la satisfaction des clients et le Gouvernement en direct (GED) qui permettra d'offrir des programmes, de l'information et des services sur Internet aux Canadiens et aux Canadiennes d'un océan à l'autre. En 2002-2003, le Ministère reliera ses travaux dans le cadre de ces deux initiatives et jettera les

bases de GED. Pour faciliter les demandes d'aide financière comme pour en savoir plus sur les célébrations de la Fête du Canada dans une région donnée, l'initiative GED simplifiera l'accès à l'information ou aux services du gouvernement et du Ministère par l'entremise du Web, n'importe où et n'importe quand, et dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Les services en ligne devraient être offerts d'ici 2005.

Au cours de 2002-2003, le Ministère lancera aussi graduellement, par le biais d'un guichet unique destiné à la culture canadienne, un portail culturel pour faciliter l'accès des citoyens et des citoyennes aux ressources culturelles en ligne. Ce portail offrira également une vitrine pour mettre en valeur les efforts de numérisation actuels, fera connaître davantage les détenteurs de droits et les créateurs de contenu culturel et fournira un point de rencontre où l'on pourra échanger sur les initiatives jeunesse et les questions culturelles autochtones. Le portail favorisera la participation des cybercommunautés en vue de renforcer le dialogue sur l'identité et la culture canadiennes.

Collaboration accrue avec le portefeuille

En suscitant la participation active des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, le Ministère cherche à mettre en oeuvre une perspective intégrée et cohérente concernant plusieurs objectifs stratégiques dont il a été fait mention précédemment. Une fonction recherche en matière de politiques stratégiques, y compris l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs, viendront soutenir cette démarche. Le Ministère renforce actuellement sa relation avec Parcs Canada et travaille en étroite collaboration avec cet organisme sur sa législation et ses dossiers stratégiques clés.

Un milieu de travail efficace et représentatif

Le Ministère renforcera l'intégration de la planification des ressources humaines comme partie de la planification ministérielle de l'ensemble de l'organisation et dirigera l'élaboration de profils des compétences dans deux nouveaux programmes de perfectionnement. En 2002-2003, une des priorités importantes du Ministère sera l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies requises en matière de recrutement, du maintien des effectifs et d'amélioration du milieu de travail afin de garantir qu'il continue de disposer du personnel et des cadres supérieurs les plus qualifiés pour remplir son mandat. On établit à l'heure actuelle des indicateurs de rendement pour mesurer les résultats dans les domaines clés de la gestion des ressources humaines.

Le Ministère a lancé en novembre 2001 un Plan d'action sur la langue de travail. En 2002-2003, il fera porter ses efforts sur la mise en oeuvre du Plan d'action. Le Plan énonce les droits et responsabilités des employés en matière de langue de travail et comprend un certain nombre d'outils tels que des lignes directrices sur la langue de travail, un calendrier aide-mémoire et des séances de sensibilisation.

Initiative horizontale

Stratégie de développement durable

Au cours du prochain exercice, le ministère du Patrimoine canadien mettra en œuvre sa deuxième stratégie de développement durable, qui englobe la période de 2001 à 2003. La stratégie met l'accent sur trois buts principaux : minimiser les effets biophysiques des opérations internes, réduire au minimum les effets biophysiques associés aux politiques et programmes du Ministère et aider à mieux faire comprendre le principe du développement durable dans le contexte canadien.

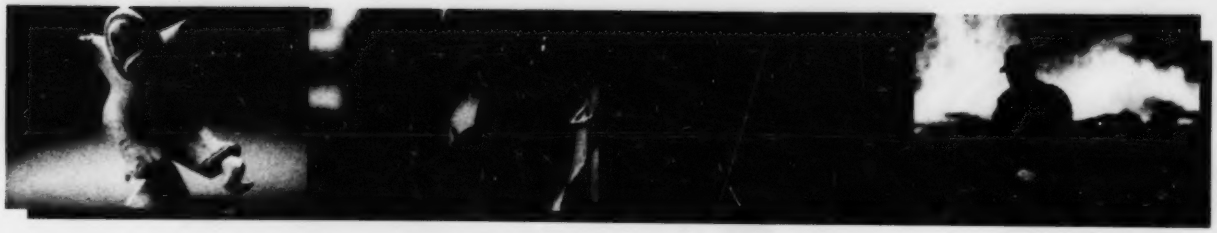

3. Renseignements financiers

Structure de planification, de rapport et de responsabilisation

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) actuelle du ministère du Patrimoine canadien décrit ses secteurs d'activité : le développement culturel et le patrimoine, l'identité canadienne et la gestion ministérielle.

Chaque secteur poursuit ses activités dans le contexte du cadre stratégique renouvelé du Ministère. Les secteurs d'activité et leurs produits et services respectifs figurent dans le tableau ci-dessous.

L'information financière qui se trouve dans ce rapport est présentée en fonction des secteurs d'activité actuels afin d'assurer la conformité aux règlements de présentation de ces données dans l'ensemble du gouvernement et pour faciliter les comparaisons d'une année à l'autre.

Selon le SPRR :

Secteurs d'activité	Produits et services
Développement culturel et patrimoine	Radiodiffusion Industries culturelles Arts Patrimoine
Identité canadienne	Langues officielles Identité canadienne Participation des citoyens Multiculturalisme Sport
Gestion ministérielle	

Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité

Le secteur d'activité Développement culturel et patrimoine

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Développement culturel et patrimoine	430,5	**499,6**	409,1	372,5
ETP	538	**613**	613	584

Le secteur d'activité Identité canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Identité canadienne	593,4	**529,7**	469,7	441,4
ETP	512	**537**	526	514

Le secteur d'activité Gestion intégrée

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Gestion intégrée	65,1	**64,5**	72,8	81,5
ETP	792	**608**	605	602

Tableau 3.2 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	60,5	**78,4**	78,4	58,5
Identité canadienne	110,2	**88,2**	90,0	86,8
Total des subventions	170,7	**166,6**	168,4	145,3
Contributions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	282,4	**329,6**	238,3	224,6
Identité canadienne	401,2	**387,1**	332,0	311,4
Total des contributions	683,6	**716,7**	570,3	536,0
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	854,3	**883,3**	738,7	681,3

Tableau 3.3 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (de plus de 5 millions de dollars)

Subventions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide aux musées

Ce programme offre un appui financier aux musées canadiens et aux organismes connexes pour la tenue d'activités favorisant l'accès aux générations actuelle et future de Canadiens et de Canadiennes à leur patrimoine culturel, naturel, artistique et scientifique et permettant au public d'approfondir ses connaissances et sa compréhension du patrimoine et son goût pour celui-ci. Cet appui mènera à une meilleure compréhension des Canadiens et des Canadiennes entre eux ainsi que des cultures riches et diversifiées du pays.

Programme d'aide aux publications

Ce programme vise à fournir aux lecteurs canadiens un accès abordable aux périodiques canadiens, à assurer la disponibilité de journaux communautaires hebdomadaires en régions rurales et à soutenir les journaux publiés dans la langue officielle de la minorité ainsi que les hebdomadaires de divers groupes ethnoculturels, en versant une aide financière aux éditeurs de périodiques canadiens admissibles pour compenser partiellement les coûts de distribution.

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

Ce programme aide les organismes à vocation artistique et patrimoniale à améliorer leurs pratiques de gestion et à concevoir de nouvelles façons de générer des revenus, en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé. L'appui accordé à un secteur culturel plus durable permettra de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient un meilleur accès à une grande variété d'expériences culturelles et de formes d'expression artistique, et à ce qu'ils puissent en profiter.

Identité canadienne

Promotion des langues officielles

Ce programme offre une aide aux organismes qui appuient le développement des communautés de langue officielle et la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Programme du multiculturalisme

Ce programme est un des moyens qu'utilise le gouvernement pour atteindre les objectifs de la politique du multiculturalisme. En appuyant les projets sur l'identité, la participation civique et la justice sociale, le programme encourage tous les citoyens à faire leur part pour édifier et façonner la société canadienne sous le signe de la cohésion et de l'inclusion.

Programme d'aide aux athlètes

Ce programme vise à améliorer le système canadien du sport de haut niveau. Il aide les athlètes de calibre international à combler leurs besoins en matière d'entraînement et de compétition en leur octroyant des allocations de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, en payant leurs frais de scolarité.

Contributions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'initiatives culturelles

Ce programme vise à aider les organismes artistiques professionnels et sans but lucratif canadiens à entreprendre des activités qui assureront davantage d'échanges entre les artistes et de diffusion de leurs réalisations artistiques au Canada. Les efforts du Ministère permettront d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès accru aux diverses formes d'expression artistique et d'augmenter la diversité des activités artistiques un peu partout au pays.

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

Ce programme cherche à assurer l'accès à un choix de livres écrits par des auteurs canadiens, qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique au Canada et à l'étranger. Il fournit un soutien financier aux éditeurs canadiens, ainsi qu'à d'autres secteurs de l'industrie canadienne du livre, afin de favoriser une industrie forte et viable qui fait la promotion de livres d'auteurs canadiens.

Fonds du Canada pour les magazines

Ce Fonds est conçu pour encourager la création d'un contenu canadien dans les magazines canadiens, accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux magazines canadiens et améliorer la qualité et la diversité des magazines. Il vise aussi à renforcer l'infrastructure dans laquelle opèrent les magazines canadiens ainsi que la capacité des petits magazines de fonctionner à l'intérieur du marché canadien.

Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada cherche à renforcer l'industrie de la musique canadienne - à partir du créateur jusqu'au public. Trois objectifs principaux ont été à la base de l'établissement de ce fonds : veiller à ce que les musiciens, les créateurs de musique et les entrepreneurs canadiens dans ce domaine possèdent les compétences, le savoir-faire et les outils pour réussir dans un environnement mondial et numérique; augmenter l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un choix diversifié de musiques canadiennes grâce aux nouveaux médias et à ceux déjà existants; enfin, accroître les possibilités à mettre à la disposition des musiciens, créateurs de musique et entrepreneurs afin de contribuer de façon significative et durable à l'expression culturelle canadienne.

Fonds des nouveaux médias du Canada

Le Fonds des nouveaux médias du Canada est un programme du ministère du Patrimoine canadien administré par Téléfilm Canada en vertu d'un accord de contribution. Ce fonds appuie principalement les petites et moyennes entreprises du secteur des nouveaux médias engagées dans la production et la distribution de produits canadiens originaux, interactifs et de haute qualité, en français et en anglais. Ce fonds offre aux citoyens un plus grand accès aux produits culturels canadiens du secteur des nouveaux médias et favorise la croissance et le développement d'une industrie canadienne vigoureuse et autonome qui est concurrentielle sur les marchés nationaux et internationaux.

Radio Canada International

Radio Canada International (RCI) reçoit des fonds du Ministère par l'entremise d'un accord de contribution avec la Société Radio-Canada qui a le mandat, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, de fournir un service international. En plus de la radiodiffusion sur ondes courtes, la programmation de RCI se retrouve sur Internet (**www.rcinet.ca**) et est diffusée par satellite et distribuée partout dans le monde par le biais d'un réseau de stations partenaires AM et FM étrangères.

Programme national de formation dans le secteur des arts

Ce programme appuie les institutions canadiennes indépendantes, à but non lucratif et constituées en personne morale qui offrent une formation en vue d'entreprendre une carrière professionnelle dans les arts. L'appui accordé par le Ministère aux institutions financées permet d'offrir une formation de haute qualité à des Canadiens et Canadiennes talentueux et, par conséquent, ainsi de faire naître une nouvelle génération de chefs de file dans le domaine des arts au Canada.

Stratégie de contenu culturel canadien sur Internet

Cette stratégie, qui porte désormais le nom de Culture canadienne en ligne regroupe douze programmes de financement différents dont l'objectif principal est de stimuler la création de contenu culturel numérisé canadien, aussi bien en français qu'en anglais, et à étendre l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un vaste éventail de choix culturels canadiens sur Internet. Les objectifs plus spécifiques de Culture canadienne en ligne sont de favoriser l'élaboration d'une masse critique de contenu culturel numérisé de qualité, d'accroître la visibilité et de créer des auditoires pour ce contenu, et d'établir un environnement propice à la création de contenu culturel numérisé. Une importance toute particulière est accordée au contenu qui attire l'attention des jeunes (particulièrement par la création de matériel pédagogique), au contenu de langue française, ainsi qu'aux projets concertés qui regroupent divers partenaires des secteurs privé, public et sans but lucratif d'un peu partout au Canada.

Programme Présentation des arts Canada

Ce programme appuie les organismes qui mettent sur pied de façon professionnelle des festivals, des programmes ou des séries de spectacles proposant diverses formes d'expression artistique dans les collectivités d'un bout à l'autre du Canada. L'objectif du Ministère est de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient plus de chances de faire directement l'expérience de la richesse de l'expression artistique canadienne.

Programme Espaces culturels Canada

L'objectif de ce programme est d'appuyer la construction, la rénovation et la mise en valeur d'installations vouées aux arts et au patrimoine à but non lucratif partout au Canada. Il vient compléter le programme Infrastructures Canada administré par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il permettra d'améliorer les conditions matérielles dans lesquelles travaillent nos artistes et créateurs, ainsi que d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un meilleur accès aux arts de la scène, aux arts visuels, de même qu'aux collections et aux expositions du patrimoine.

Fonds canadien de télévision

Le Fonds canadien de télévision (FCT) est une initiative culturelle des secteurs public et privé lancée par le gouvernement du Canada et l'industrie canadienne de la télévision par câble dans le but de fournir un financement essentiel au secteur de la production télévisuelle et cinématographique au Canada. Son objectif est d'appuyer la production d'émissions pertinentes sur le plan culturel et de haute qualité pour les Canadiens et les Canadiennes, ainsi que leur télédiffusion aux heures de grande écoute. Ce fonds appuie les programmations manifestement canadiennes, en anglais, en français et en langues autochtones, qui englobent les dramatiques, les émissions pour enfants, les documentaires, les spectacles et les variétés, que réalisent les deux secteurs de langue officielle en situation minoritaire ou majoritaire.

Identité canadienne

Programme des langues officielles dans l'enseignement

Ce programme offre aux membres des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de mieux connaître leur propre culture pour s'enrichir sur le plan culturel. Il offre aussi aux résidents de chaque province ou territoire la possibilité d'étudier le français ou l'anglais langue seconde et de mieux connaître la culture de l'autre communauté de langue officielle.

Promotion des langues officielles

Ce programme aide les gouvernements des provinces et des territoires à favoriser le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur fournissant des services dans leur propre langue, dans des domaines autres que l'éducation.

Échanges Canada

Ce programme permet aux jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens les uns avec les autres et de découvrir la diversité des communautés, des langues et des cultures du Canada. Il fournit également de l'information sur les possibilités d'échanges qui existent au Canada et à l'étranger.

Programme des centres d'amitié autochtones

Ce programme soutient un réseau de centres en milieu urbain conçus pour améliorer la qualité de vie des Autochtones vivant en milieu urbain, ou qui y séjournent.

Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion

Ce programme contribue à la protection et à l'enrichissement des langues et des cultures autochtones par le biais du financement et de l'appui offert à 13 sociétés de communications autochtones pour les aider à produire et à diffuser des émissions radiophoniques et télévisuelles qui répondent aux besoins culturels, linguistiques et d'information des peuples autochtones.

Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones

L'objectif de ce programme est d'améliorer les perspectives économiques, sociales et personnelles des jeunes Autochtones en milieu urbain. Il vise aussi à assurer la mise en oeuvre de projets et d'activités axés sur les communautés autochtones, et pertinents sur le plan culturel, qui portent sur les problèmes et les besoins des jeunes Autochtones en milieu urbain, ayant entre 15 et 24 ans, et vivant à l'extérieur des réserves au sein d'une population de 1 000 personnes et plus.

Organismes nationaux de sport

Ce programme soutient les organismes nationaux unisports et multisports afin de les aider à assurer leur programmation visant à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent promouvoir la participation sportive à tous les niveaux et pour permettre aux plus talentueux de réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Sport Canada cherche aussi à coordonner les efforts des divers ordres de gouvernement et d'autres organismes pour assurer aux athlètes un système leur permettant de progresser sans problèmes depuis le début de leur carrière dans le sport jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition.

Relations internationales et accueil des jeux

Ce programme permet aux athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition et d'améliorer le système sportif au Canada. Le programme comprend l'accueil de grands jeux, comme les Jeux olympiques ou les Jeux du Commonwealth, et des épreuves unisports comme les Championnats mondiaux d'athlétisme, et les Jeux du Canada.

Tableau 3.4 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

Recettes à valoir sur le crédit (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2001-2002	**Recettes prévues 2002-2003**	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Développement culturel et patrimoine				
Services des musées et du patrimoine	2,5	**2,5**	2,5	2,5
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total des recettes disponibles	4,5	**4,5**	4,5	4,5

Recettes non disponibles

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2001-2002	**Recettes prévues 2002-2003**	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Identité canadienne				
Accord fédéral-provincial sur les loteries	56,7	**57,0**	57,0	57,0
Total des recettes non disponibles	56,7	**57,0**	57,0	57,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	61,2	**61,5**	61,5	61,5

Tableau 3.5 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	**Total**
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	1 098,3
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	12,4
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et des dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	6,9
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,1
Traitements et dépenses connexes liées aux services juridiques fournis par Justice Canada	1,9
Moins : Recettes disponibles	4,5
Moins : Recettes non disponibles	57,0
Coût net du programme pour 2002-2003 (total des dépenses prévues)	1 058,1

Tableau 3.6 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Développement culturel et patrimoine				
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Total	0,01	**0,01**	0,01	0,01

Tableau 3.7 : Ressources du portefeuille

Plan de dépenses du portefeuille

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Ministère du Patrimoine canadien*	1 089,0	**1 093,8**	951,6	895,4
Agence Parcs Canada*	459,2	**396,9**	378,6	367,3
Archives nationales du Canada	63,5	**55,0**	49,8	49,8
Bibliothèque nationale du Canada	43,5	**38,8**	36,1	36,1
Centre national des Arts*	31,0	**24,8**	24,8	24,8
Commission de la capitale nationale*	100,7	**119,0**	79,5	92,4
Commission de la fonction publique*	123,8	**119,5**	119,7	119,4
Commission des champs de bataille nationaux	10,0	**8,1**	8,3	8,3
Condition féminine Canada	21,6	**23,0**	23,0	23,0
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes***	9,6	**7,7**	5,1	5,1
Conseil des Arts du Canada*	154,0	**149,7**	149,4	124,4
Fondation canadienne des relations raciales**	-	-	-	-
Musée canadien de la nature*	26,2	**26,9**	33,8	35,0
Musée canadien des civilisations*	53,4	**78,2**	84,0	81,4
Musée des beaux-arts du Canada*	43,1	**42,4**	41,2	41,2
Musée des sciences et de la technologie du Canada*	24,6	**26,0**	35,3	29,1
Office national du film du Canada*	65,1	**61,1**	61,0	61,0
Société Radio-Canada*	981,1	**1040,2**	995,6	955,6
Téléfilm Canada*	125,6	**137,1**	130,1	129,6
Total des crédits	3 425,0	**3 448,2**	3 206,9	3 078,9
Plus : Revenus	696,0	**626,3**	625,4	699,0
Ressources totales	4 121,0	**4 074,5**	3 832,3	3 777,9

* Ces organismes produisent des revenus annuels.

** La Fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement du Canada en 1996 et son fonctionnement est assuré par des investissements, des dons et des activités de financement.

*** Les chiffres présentés pour le CRTC ne montrent que les crédits et non pas les ressources totales accordées à l'organisme. En tant qu'organisme financé selon la méthode du crédit net, le CRTC fonctionne d'après le principe de la récupération des coûts. Ses recettes nettes en vertu d'un crédit sont comprises dans le revenu global total indiqué ci-dessus.

4. Autres renseignements

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts)	L.R.C. 1985 (5^{e} suppl.), tel que modifié
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'Agence Parcs Canada	L.C. 1998, ch. 31
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque nationale	L.R.C. 1985, ch. N-12
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la condition physique et le sport amateur	L.R.C. 1985, ch. F-25
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la maison Laurier	L.R.C. 1952, ch. 163

Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales	L.R.C. 1985, ch. 52 (4^{e} suppl.)
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	L.R.C. 1985, ch. C-16
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère des Transports (canaux historiques)	L.R.C. 1985, ch. T-18
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4^{e} suppl.)
Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix	L.C. 1932, ch. 55
Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent	L.C. 1997, ch. 37
Loi sur le parc national de l'archipel de Mingan	L.C. 1984, ch. 34
Loi sur le statut de l'artiste (Partie 1)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les Archives nationales du Canada	L.R.C. 1985, ch. 1 (3^{e} suppl.)
Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi sur les forces hydrauliques du Canada (canaux historiques et parcs à l'extérieur du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)	L.R.C. 1985, ch. W-4
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4^{e} suppl.)
Loi sur les lieux et les monuments historiques du Canada	L.R.C. 1985, ch. H-4
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3

Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada	L.R.C. 1985, ch. N-9
Loi sur les parcs nationaux	L.R.C. 1985, ch. N-14
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3

Adresses sur Internet

Patrimoine canadien	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca**
Ministre du Patrimoine canadien	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/min/francais.htm
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/sec_multi/index_f.cfm
Secrétaire d'État (Sport amateur)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/sec_sport/index_f.cfm
Sous-ministre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/himelfarb/francais.htm
Sociétés et organismes du portefeuille	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ac-os/francais.htm**
Archives nationales du Canada	http://www.archives.ca
Bibliothèque nationale du Canada	http://www.nlc-bnc.ca
Centre national des Arts	http://www.nac-cna.ca
Commission de la capitale nationale	http://www.capcan.ca
Commission des champs de bataille nationaux	http://www.ccbn-nbc.gc.ca
Commission des lieux et monuments historiques du Canada	http://www.parkscanada.patrimoinecanadien.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm
Condition féminine Canada	http://www.swc-cfc.gc.ca
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	http://www.crtc.gc.ca
Conseil des Arts du Canada	http://www.canadacouncil.ca
Fondation canadienne des relations raciales	http://www.crr.ca

Musée canadien de la guerre	http://www.museedelaguerre.ca
Musée canadien de la nature	http://www.nature.ca
Musée canadien de la photographie contemporaine	http://cmcp.gallery.ca
Musée canadien des civilisations	http://www.civilisations.ca/cmc/cmcfra/welcmfra.html
Musée de l'agriculture du Canada	http://www.science-tech.nmstc.ca/indexag.cfm
Musée de l'aviation du Canada	http://www.aviation.nmstc.ca
Musée des beaux-arts du Canada	http://www.national.gallery.ca
Musée des sciences et de la technologie Canada	http://www.science-tech.nmstc.ca
Musée virtuel de la Nouvelle-France	http://www.vmnf.civilization.ca
Office national du film	http://www.onf.ca
Parcs Canada	http://www.parkscanada.gc.ca
Société Radio-Canada	http://www.radio-canada.ca
Téléfilm Canada	http://www.telefilm.gc.ca
Développement culturel	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture**
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/francais.htm
Commerce et investissement	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/invest/francais.htm
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-produc-f.htm

Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-serv-f.htm
Culture canadienne en ligne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ccop-pcce/main_f.cfm
Examen des investissements dans les industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/invest/rev/francais.htm
Fonds canadien de télévision	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/ctf-fct/francais.htm
Fonds de développement des industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cidf-fdic/francais.htm
Fonds du Canada pour les magazines	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/CMF/findex.htm
Mention au générique du mot-symbole « Canada »	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/credits/cavcre_f.htm
Politique de la radiodiffusion et innovation	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/francais.htm
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/ndp-padn/francais.htm
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/srdp-pades/francais.htm
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult _ind/bpidp-padie/francais.htm
Programme d'aide aux publications	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/pap/findex.htm
TV5	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/tv5/francais.htm
Arts et patrimoine	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts**
Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/heritage/board_f.htm
Direction du patrimoine	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/heritage
Institut canadien de conservation	http://www.cci-icc.gc.ca

Journée internationale de la musique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/musique
Journée internationale des musées	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/jim2001
Journée mondiale de la poésie	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/poesie
Journée mondiale du théâtre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/theatre
Musée virtuel du Canada	http://www.museevirtuel.ca
Politique des arts	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/arts_pol
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	http://www.rcip.gc.ca

Identité canadienne

Cérémonial et promotion des symboles canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ceremonial-symb/francais/index.html
Défi de l'affiche de la fête du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/affiche-poster
Droits de la personne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ddp-hrd
Échanges Canada	http://www.echanges.gc.ca
Études canadiennes	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/csp-pec
Groupe de travail international sur les femmes et le sport	http://www.iwg.gti.org
Jeunesse Canada au travail	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ycw-jct
Jour du Drapeau national du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/flag-drapeau
La Cyberstation des jeunes	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/cyberstation

Langues officielles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/offlangoff
Le Canada en fête	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/canada
Le sentier de l'héroïsme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/poh-sdh/francais/index.html
Campagne du 21 mars	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/le21mars
Multiculturalisme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/multi.html
Partenariats communautaires	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/cp-pc
Programmes des citoyens autochtones	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/autochtone.htm
Secrétariat des IV^{es} Jeux de la Francophonie	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/francophonie2001
Sport Canada et Groupe de travail pour une politique canadienne du sport	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/sportcanada
Un avenir en art	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/unavenirenart
Expositions internationales	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/expo**
Place du Canada	**http://www.placeducanada.gc.ca**
Principal site Internet du gouvernement du Canada (site du Canada)	**http://www.canada.gc.ca**

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale
- ■ Hull, Québec

Région de l'Ouest
- ▲ Vancouver, Colombie-Britannique
- ● Kelowna, Colombie-Britannique
- ● Victoria, Colombie-Britannique
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Région des Prairies et du Nord
- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Région de l'Ontario
- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Région du Québec
- ▲ Montréal, Québec
- ● Québec, Québec

Région de l'Atlantique
- ▲ Moncton, Nouveau-Brunswick
- ● Charlottetown, Île-du-Prince-Edouard
- ● Halifax, Nouvelle-Écosse
- ● St. John's, Terre-Neuve

Contacts pour renseignements supplémentaires

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
4900, rue Yonge, niveau PH
Toronto (Ontario)
M2N 6A4
Tél. : (416) 973-5400

Région des Prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour ouest,
6e étage
200, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada à un même endroit, visiter :

www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735

5. Index

Accès à des expériences liées aux arts et au patrimoine 22
Aide aux exportateurs culturels 17
Cadre stratégique du patrimoine au Canada 14
Cadre stratégique fédéral-provincial/territorial 28
Cadres stratégiques 8
Canada 2004-2008 20
Capacité des intervenants du milieu du patrimoine 14
Centre d'expertise des subventions et contributions 34
Citoyenneté canadienne partagée 30
Collaboration accrue avec le portefeuille 35
Conférence nationale sur l'expression artistique autochtone 25
Culture canadienne en ligne 17
Échanges Canada 27,47
Engagement des jeunes en matière d'expression créatrice 24
Ententes Canada-communautés 25
Évaluation ministérielle 33
Examen du système canadien de radiodiffusion 23
Fonction de contrôleur moderne 9
Fonds canadien de télévision 46
Fonds de la musique du Canada 16,44
Fonds des nouveaux médias du Canada 44
Fonds du Canada pour les magazines 44
Gestion du risque 34
Gouvernement en direct 34
Industrie canadienne du livre 15
Industries culturelles canadiennes 15
Initiative canadienne sur le bénévolat 30
Initiative d'amélioration des services 34
Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones 31,47
Initiative des endroits historiques 14
Jeux olympiques et Jeux paralympiques 19
La Francophonie 27
Langues autochtones 31

Liens entre les collectivités, les artistes et les créateurs 18
Loi sur la condition physique et le sport amateur 23
Milieu de travail efficace et représentatif 35
Mission 4
Musée virtuel du Canada 22
Nos activités de sensibilisation du public 9
Nouvel instrument international sur la diversité culturelle 27
Objectifs stratégiques 4
Organismes nationaux de sport 47
Perspective intégrée du portefeuille 23,27
Plan d'action fédéral-provincial-territorial pour le sport 24
Plan d'action sur la langue de travail 36
Planification et établissement de rapports intégrés 33
Politique canadienne du sport 24
Portail culturel 35
Portefeuille du Patrimoine canadien 1
Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion 19,47
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition 44
Programme d'aide aux athlètes 43
Programme d'aide aux musées 22,42
Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives 31
Programme d'aide aux publications 18,42
Programme d'initiatives culturelles 43
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien 21
Programme de partenariats communautaires 30
Programme de promotion des femmes autochtones 31
Programme des centres d'amitié autochtones 31,47
Programme des droits de la personne 32
Programme des langues officielles dans l'enseignement 28,46
Programme du multiculturalisme 26,43
Programme Espaces culturels Canada 46
Programme international de la diversité culturelle 27
Programme national de formation dans le secteur des arts 45
Programme Présentation des arts Canada 45
Promotion des langues officielles 43,46
Radio Canada International 45
Relations internationales et accueil des jeux 48
Renouveau législatif 8
Renouvellement des programmes 9,33
Révision du droit d'auteur 22
Routes commerciales 17
Sensibilisation à la compréhension interculturelle 26
Stratégie de contenu culturel canadien sur Internet 45

Stratégie de développement durable 37
Surveillance accrue 33
Un avenir en art 14